

HINDISHEIM

BULLETIN d'INFORMATIONS COMMUNALES



72
Décembre
2022

www.hindisheim.fr



Santé et Secours

PÔLE DE SANTE 15 rue de la Kaltau

Médecins généralistes

Dr Colin MARTIN et Jonathan WILHELM : 03 88 68 85 96

Masseurs kinésithérapeutes

MM. François MUTEL et Laurent HALBWACHS : 09 51 74 81 93

Orthophonistes

Mme Manon HAMMES (au cabinet) : 06 21 29 66 17

Mme Julia BLIN (à domicile) : 06 30 05 67 16

Infirmières

Mmes Sandra CHRISTMANN et Nathalie VILLARS : 07 86 12 78 58

Infirmière

Horand-Hanns Muriel : 03 88 59 09 41

Chirurgiens-Dentistes

Dr Théo HERRMANN et

Dr Jeremy BENAYOUN

1 rue de la Chapelle : 03 88 68 56 43

Dépistage COVID-19 ,Test antigénique
(prélèvement naso-pharyngé) Sur RDV/Doctolib

Les Numéros d'Urgences



15 : SAMU Urgences médicales

17 : Police secours ou Gendarmerie

18 : Pompier Incendies, accidents et urgence médicales

114 : Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

115 : SAMU Social

119 : Enfance en danger

3624 : SOS médecin

3919 : Femmes victimes de violences

3977 : Maltraitance aux personnes âgées ou handicapées

03 88 55 22 68 : Urgence SOS mains

03 88 37 37 37 : Centre anti-poisons

Naturopathie

Brigitte WACKENHEIM

Prendre R.D.V. : 07 72 44 87 64 - bwackenheim1@gmail.com

11, Impasse des Hirondelles HINDISHEIM



SOMMAIRE



- 5 Le Mot du Maire**
- 6 Délibérations du Conseil Municipal**
- 12 Les Chiffres**
- 13 État Civil**
- 19 La Commune**
- 33 La vie de l'Ecole**
- 46 La Commune (suite)**
- 47 Recensement de la population**
- 48 Le corps de garde de Hindisheim d'Wacht**
- 52 Fabrique de l'Eglise - Notre Paroisse**
- 57 Vie Associative**
- 71 Informations Diverses**
- 76 Calendrier des Fêtes**

Directeur de publication:

Pascal NOTHISEN

Rédaction:

Pascal NOTHISEN

Christelle SCHNEIDER

Frédérique CROIZET

Marthe HURTER

Joffrey JEHL

Doris FAHRNER

Photos:

Jacky EBER

Marion FRANÇOIS

Pascal NOTHISEN

Alfred PERRAUT

Les Associations

Ecole Maternelle

Ecole Elémentaire

Groupe Déco

Conception:

Alfred PERRAUT

Impression: DEPPEN

www.imprimerie-deppen.fr

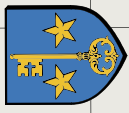
Commune de HINDISHEIM - 130, rue de la Gare

67150 Hindisheim - tél : 03 88 64 26 22

[http : //hindisheim-commune.fr](http://hindisheim-commune.fr)

mairie@hindisheim.fr

HINDISHEIM



EDIFICES & SITES

1	Mairie Municipale	G4
2	CPI Centre de Première Intervention	BS
3	École Élémentaire	G4
4	École Maternelle	G3
5	Periscolaire	G4
6	Eglise Saints Pierre et Paul	G3
7	Presbytère	G3
8	Chapelle de la Vierge (16 ^e siècle)	F4
9	Monument aux Morts	F4
10	Salle Saint Etienne	B4
11	Foyer	G4
12	Terrains de Football	A3 A4
13	Club House Football	B3
14	City Stade	A4
15	Courts de Tennis	A4
16	Espace Jeunes	G2
17	Chalet des Pêcheurs	I1
18	Sentes Découvertes	DEPART F3 / ARRIVEE I1
19	Borne de L'an 2000	E4
20	La Wacht	G4
21	Dechetterie	A4/G4/I1
22	Plateformes de Tri	A4/G4/I1
23	Zone Artisanale	B5 C5 B6 C6

INDEX DES RUES

G3	Eglise (Impasse de L.)
G4	Erables (Rue des)
B5 C4	Etangs (Rue de L.)
H2	Faubourg des Jardins (Rue du)
H4 H3 L2	Fleurs (Rue des)
C4 D4	Fosse (Rue du)
E5 F5 G4 H4	Four (Rue du)
H3	Gare (Rue de La)
F4 F5 G5 G6	Hirondelles (Rue des)
G5 G6	Kaltau (Rue de La)
B4 B5 B6	Kirmann (Rue Auguste)
B6 E5	Limersheim (Rue de)
F6 F5	Maronniers (Rue des)
H3 H4	Miroir (Rue du)
H3	Moulin (Rue du)
H2	Niederhamm (Rue de)
L2 L2	Orchidées (Rue des)
H4 H5	Passerelle (Rue de La)
E4	Puits (Rue du)
B4 B3	Prunus (Rue des)
B4 B3	Prunus (Rue des)
H4 H5 L5 L4	Regiment du Genie (Rue du)
B5 B6	Romans (Rue des)
H5	Roses (Rue des)
G5 H5	Toussaint (Rue de La)
B3 B4	Toussaint (Rue de La)
E3 E4	Toussaint (Rue de La)
E3 E4	Toussaint (Rue de La)
E6 F6 F5	Toussaint (Rue de La)
H2	Vergers (Rue des)

INDEX DES RUES

C4	Abeilles (Rue des)
G6 H6	Alouettes (Rue des)
C5 G4	Andrau (Rue de L.)
G5 H3	Cantonnier (Impasse du)
E5	Chapelle (Rue de La)
G4 H4	Château (Impasse du)
G4 H4	Colombes (Rue des)
G4 G5 H5	Coquelicots (Rue des)
G4 H4	Courlis (Rue des)
A4 G6	Croix Blanche (Rue de La)
A4 B4	Croix Blanche (Rue de La)
E5	Diebold-Mutschler (Rue Laure)
H2	Dime (Impasse de La)



Mesdames, Messieurs, chers Hindsemer,

Après le bulletin spécial de présentation du village (destiné notamment aux nombreux nouveaux arrivants), nous vous proposons, au travers de ce Bulletin d'Informations Communales, de parcourir l'année 2022.

Sur le plan international, après une crise sanitaire majeure, les dernières évolutions climatiques et géopolitiques ne peuvent nous laisser indifférents. Le 24 février 2022, les troupes russes déferlent sur l'Ukraine, tout comme l'armée nazie sur la Pologne en septembre 1939. S'en est suivie l'annexion de l'Est du pays, comme en d'autres temps celle de l'Alsace et de la Moselle. Cette guerre qui se répète sur le sol européen est la résurgence d'un impérialisme d'un autre âge, que l'on croyait révolu... L'homme n'a rien appris de l'histoire. Face à ce drame, il est de notre responsabilité de soutenir l'héroïque peuple ukrainien ainsi que les valeurs de liberté et de démocratie.

Dans ce contexte, restons plus que jamais unis et solidaires. D'autant la radicalité croissante du débat politique, qui me semble être le signe inquiétant d'une crise systémique, là il vaudrait mieux prôner l'unité nationale.

En cette année de résilience, l'actualité communale et associative n'était pas en reste. Après deux années de crise sanitaire, quasiment toutes les manifestations habituelles ont revu le jour grâce à la mobilisation des associations et des nombreux bénévoles. Côté investissements communaux, outre le remplacement des fenêtres à l'école maternelle, les travaux de systématisation de l'éclairage LED ont été menés à bien dans les locaux des écoles et de la mairie : autant de travaux qui tombent à point nommé en cette période de sobriété énergétique. Quant à l'éclairage public, une partie a déjà été modifiée en LED, et nous poursuivrons ce chantier sur les deux années à venir.

Quel bonheur aussi de voir la solidarité à l'œuvre à Hindisheim, notamment au printemps dernier, lors de la collecte pour l'Ukraine et l'accueil d'une famille au presbytère puis dans un gîte du village. Parmi les forces vives du village, je souhaite rendre également hommage au « groupe déco » constitué d'une dizaine de bénévoles qui, tout au long de l'année, embellit le village.

Pour l'année à venir, année de recensement de la population de Hindisheim (voir page 47), je vous souhaite que les festivités et moments de partages puissent se poursuivre sous une forme « normale ». C'est ainsi que le CCAS et la commune ont le plaisir, après deux ans d'interruption, d'inviter les seniors du village à un beau moment de retrouvailles, dimanche 8 janvier prochain. Qu'espérer d'autre pour 2023 ? La paix et la concorde assurément, ainsi que la santé : c'est ce que, avec l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de tout cœur !

Belles fêtes dans l'esprit de Noël et heureuse année 2023.

Bliiwe gsund, un e glëckliches nëies Johr !

Pascal NOTHISEN
Maire de Hindisheim

« Il ne faut qu'une petite étincelle pour allumer un grand feu. »
Proverbe ukrainien

Délibérations du Conseil Municipal

Voici les principales décisions du conseil municipal entre décembre 2021 et novembre 2022. Nous vous rappelons que les comptes-rendus détaillés et complets sont consultables sur le site internet de la commune : <http://www.hindisheim.fr>



URBANISME - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Février 2022

Acquisition des parcelles section 38 n°245 et 374 pour un euro par parcelle à l'association foncière de Hindisheim. Pour la régularisation de propriété de la voie.

Acquisition de la parcelle section 04 n°27 d'une superficie de 93 m² au prix de 6700 €, destinée à l'installation du nouveau transformateur qui renforcera le secteur en puissance.

Mars 2022

Avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat intercommunal comprenant le diagnostic, le programme d'actions, les fiches secteurs et le document d'orientations.

Remplacement de l'éclairage du bâtiment mairie/école suite à devis de la société JS ELEC de HINDISHEIM pour un montant de 11 500 € HT soit 13 800 € TTC.

Remplacement des fenêtres de l'école maternelle suite à devis de la société BRAUN A. SUCCESEURS de KRAUTERGERSHEIM pour un montant de 32 735.79 € HT soit 39 282.95 € TTC.

Approbation de la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme liée à la déclaration de projet relative à la remise en activité de la gravière emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme correspondant à 29 demi-journées d'intervention (module de base) au tarif de 300 € par demi-journée d'intervention fixé par le comité syndical de l'ATIP.

Juin 2021

Dans le cadre de l'élaboration de plans du bâtiment de la Wacht, décision d'en confier l'élaboration au cabinet de géomètres-experts Marie SIMLER et Associés pour un coût de 3 110.00 € HT soit 3 732.00 € TTC



Août 2022

Non usage du droit de préemption urbain sur un ensemble immobilier de cinq parcelles dans la Zone d'Activités de la Kaltau.

Octobre 2022

Adoption du projet de mise en conformité électrique du presbytère en fixant une enveloppe maximale de 30 000 € TTC.

VOIRIE - SECURITE

Mars 2022

Mise en souterrain du réseau téléphonique rue de la Croix pour un montant de 4542 € net suite à devis proposé par Orange.

Octobre 2022

Approbation du devis pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public pour un montant forfaitaire de 6%. Dans le cadre de travaux de mise en sécurité et de rénovation des calvaires, acceptation du devis de la société MEAZZA de MUNDOLSHEIM pour un montant de 14 315 € HT soit 17 178 € TTC.



SCOLAIRE - PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

Décembre 2021

Attribution d'une subvention à l'école élémentaire pour prendre en charge le transport pour diverses sorties scolaires pour un montant de 2754 €.



Juillet 2022

Allocation budgétaire de fonctionnement de 3 000 € pour l'école élémentaire ainsi que 900 € pour l'organisation de sorties pédagogiques, de classes vertes ou de stages.

Allocation budgétaire de fonctionnement de 1 700 € pour l'école maternelle ainsi que 330 € pour l'achat de fournitures, de petit matériel ou de prestations d'animation de la petite enfance.

Acquisition d'un bon cadeau d'une valeur de 174 € TTC auprès du restaurant « Au vieux couvent » de Rhinau à l'occasion du départ de Mme FAHRNER Doris, Directrice de l'école élémentaire.

Délibérations du Conseil Municipal

Vie Culturelle et Associative

Décembre 2021

Avis favorable à la fusion des consistoires de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg, de Bischwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines.

Octroi au Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique d'une subvention de 15% sur présentation des factures acquittées, soit un montant total de 42 000 € TTC représentant une subvention de 6 300 € pour les travaux de révision et d'entretien de l'orgue.

Juin 2022

Attribution à l'A.A.P.P.M.A. d'une subvention de 15% sur présentation de la facture acquittée, soit un montant total de 5500.00 € représentant une subvention de 825.00 € pour l'achat d'un nouveau tracteur-tondeur.

Attribution d'une subvention de 1 950 € à l'ASLC pour le tir du feu d'artifice de la fête nationale du 14 juillet 2022 qui sera versée sur présentation d'une facture d'achat de fournitures et de matériel consécutifs à cette animation spécifique.

Attribution d'un soutien à l'Espace Jeunes sous forme de bon d'achat de 150 € auprès du magasin LECLERC à Erstein pour des travaux de peinture dans le cadre de l'opération « Agis pour tes vacances »

Animation de l'été : attribution d'une récompense pour les enfants participants sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 5.00 € à utiliser dans un des commerces de Hindisheim.

Août 2022

Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'animation des jeunes au titre de l'exercice 2021 au Cercle Saint-Etienne pour un montant de 1395 euros et à l'Union Sportive de Hindisheim pour 540 euros.

Organisation Communale

Mars 2022

Création de deux emplois saisonniers d'Adjoint Technique Territorial non titulaire à temps complet, en qualité d'agent contractuel pour juillet et août 2022.



Août 2022

Prolongation du contrat d'emploi saisonnier jusqu'au 09 septembre 2022.

Mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1er septembre 2022.

Octobre 2022

Nomination de trois agents recenseurs, rémunérés à raison de :

- Feuille de logement : 5 €
- Journée de formation et tournée de reconnaissance : 65 €

Organisation Intercommunale

Août 2022

Adoption du principe de reversement de la part communale de taxe d'aménagement à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein suivant les modalités suivantes :

- reversement à 100% : pour les ZAE ou partie de ZAE créées par l'intercommunalité
- reversement à 50% : pour les ZAE ou parties de ZAE créées par les communes avant le transfert

Approbation de la convention de reversement avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein précisant la quote part à reverser à l'EPCI par la commune pour chaque parcelle concernée.



Finances Locales

Décembre 2021

Approbation des modifications à apporter au budget primitif du budget général.

Mars 2022

Approbation du compte administratif 2021 du budget général.

Approbation du compte de gestion 2021 du budget général.

Affectation des résultats du budget général

Suite à courrier des services du SGC d'Erstein, admission en non-valeur pour un montant de 44 929.65 € de titres de recettes émis et non recouvrés à ce jour.

Juin 2022

Taxe sur l'affichage publicitaire : décision d'appliquer pour 2022 sur le territoire du ban communal les tarifs prévus par le droit commun (16.70 € par an et m2 de superficie utile pour les supports non numériques et le triplement pour les supports numériques).

Novembre 2022

Décision d'octroyer à l'Amicale des Maires du canton d'Erstein une subvention de 153 € pour l'exercice 2022

Souscription du contrat VILLASSUR pour 5 ans auprès de GROUPAMA concernant la couverture des risques de responsabilité, de dommages et de protection juridique de la commune pour une cotisation annuelle de 7555,57 € TTC

Souscription du contrat automobile pour 5 ans concernant son parc véhicules auprès de GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 814.54 € TTC, et souscription du contrat « mission collaborateur » auprès de GROUPAMA pour un cotisation annuelle de 459,00 € TTC

Approbation du plan de financement pour le projet de rénovation de l'éclairage public présenté par Monsieur le Maire pour un montant de 202 500 €



Agriculture Forêt Environnement

Décembre 2021

Avis défavorable sur les dispositions soumises à consultation par Madame la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg concernant la ZFE (Zone à Faibles Emissions mobilité), et demande que soient pris en compte les impacts négatifs sur notre territoire, du fait notamment du goulot d'étranglement constitué sur la RD1083 au niveau d'Ichtratzheim-faubourg.

Février 2022

Travaux d'élagage aux abords des chemins forestiers et d'exploitation : programme 2022 par l'EARL de L'Andlau-Meyer à raison de 50 euros HT/h pour les travaux d'élagage et 50 euros HT/h pour les travaux de broyage, sans frais de déplacement. Ces travaux devront être effectués avant le 15 mars 2022. L'opération, limitée à 3 jours, représentera un cout global de l'ordre de 2000 euros HT.

Mars 2022

Cotisation à la caisse accidents agricoles : décision de payer la cotisation de 2022 d'un montant de 16 015 € par affectation du produit de la location du droit de chasse.

Juin 2022

Dans le cadre du chemin de découverte, location du pré cadastré section 28 parcelle n°279 au lieu-dit « Auf der Rottlach » de 8.70 ares de pré dans le cadre d'une convention au prix de 32€ annuellement révisable en fonction de l'indice INSEE du coût de la consommation, avec droit de préemption de la commune au cas où le propriétaire souhaiterait céder la parcelle concernée.

Dans le cadre des travaux d'entretien d'un chemin communal entre les parcelles 14 et 15, attribution des travaux à la société DISS de LANDERSHEIM pour un coût de 5 880.00 € HT soit 7 056.00€ TTC.

Juillet 2022

Les éléments de fond de l'avis défavorable rendu par le Conseil Municipal de Hindisheim par délibération du 16 décembre 2021, à savoir :

- l'absence de possibilité dérogatoire de transit vers la rocade sud (M353) et le Contournement Ouest de Strasbourg (A355) depuis le territoire du Canton d'Erstein,
- l'inexistence de mesures d'accompagnement en termes d'infrastructures,
- un report de trafic via les axes secondaires Est-Ouest notamment Hindisheim,
- un report des pollutions sur les territoires périphériques,

qui ont été développés dans ladite délibération, n'ont nullement été pris en compte dans les arrêtés modificatifs présentés et les modifications proposées n'apportent aucune réponse aux problématiques soulevées par la Commune et par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein,

Décision d'un avis défavorable aux projets d'arrêtés modificatifs des arrêtés n°P2022-001 et n°P2022-002 portant création d'une Zone à Faibles Emissions - mobilité sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Août 2022

Attribution de prix sous forme de bons d'achats au titre du concours des maisons fleuries pour un montant total de 740 euros (5 grands prix d'excellence, 13 prix d'excellence et 5 prix d'honneur).

Renouvellement des baux des lieux dits Niederbruch, Grube, et Neuland selon le dispositif au profit des locataires actuels. Le prix de location de ces nouveaux baux sera celui actuellement en vigueur, augmenté de l'incidence de l'évolution officielle de l'indice des prix du fermage telle qu'elle ressort des arrêtés préfectoraux. Tirage au sort selon la réglementation et les usages locaux de l'attribution des parcelles dont les baux sont résiliés à l'échéance 2022.

Évolution du prix du fermage : application du taux d'augmentation de + 3,55 % conformément à l'évolution constatée pour l'indice départemental des fermages pour la location du 11.11.2022 au 11.11.2023.

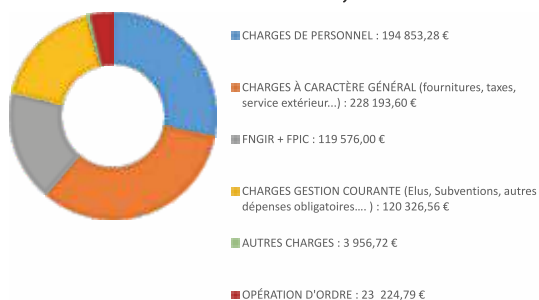
Maintien des loyers des baux de chasse pour 2023 au montant demandé en 2022.



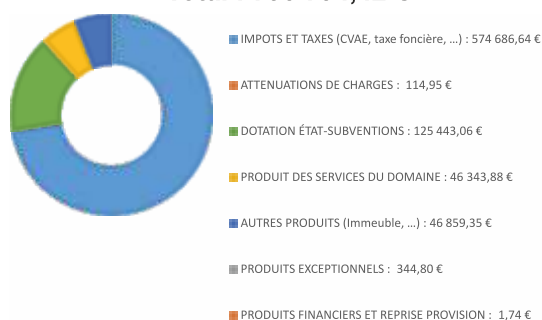
Les Chiffres

Compte administratif 2021

Dépenses de fonctionnement
Total : 690 130,95 €



Recettes de fonctionnement
Total : 793 794,42 €



Résultat de l'exercice	103 663,47 €
Excédent reporté (BP + DM)	371 984,09 €
Résultat de fonctionnement	475 647,56 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	456 687,77 €
Acquisition et aménagement terrain	33 040,35 €
Travaux Rue de L'Eglise	190,26 €
Travaux Rue des Sœurs de Ribeauvillé	264 752,90 €
Borne escamotable Place du 26 Novembre	9 881,14 €
Réseaux Rue du Moulin et Impasse du Moulin	29 889,22 €
Mobilier élections	186,00 €
Mobilier urbains et panneaux de signalisation	2 824,53 €
Travaux bâtiments communaux	8 937,60 €
Matériel informatique Mairie/Ecole	31 237,85 €
Subventions équipement versées	5 330,25 €
Remboursements emprunts	70 417,67 €

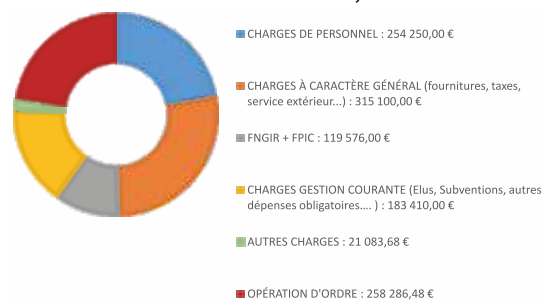
RECETTES D'INVESTISSEMENT	337 128,36 €
Subventions	31 411,80 €
Dotations et fonds divers	282 491,77 €
Opérations d'ordre	23 224,79 €

Résultat de l'exercice 2021	-119 559,41 €
Excédent reporté	441 772,93 €
Résultat de clôture	322 213,52 €

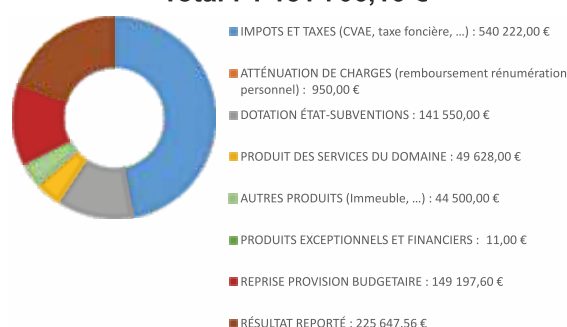
Budget primitif 2022

(établi en mars 2022)

Dépenses de fonctionnement
Total : 1 151 706,16 €



Recettes de fonctionnement
Total : 1 151 706,16 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	987 830,00 €
Bâtiment école maternelle	45 000,00 €
Bâtiment mairie/école	30 000,00 €
Bâtiment de la Wacht	13 000,00 €
Bâiments communaux divers	42 000,00 €
Réseau Rue et impasse du Moulin	92 000,00 €
Autres réseaux /voirie	332 000,00 €
Terrain nu à aménager (emplacement et Rue du Fossé)	170 000,00 €
Installation voirie	15 000,00 €
Subventions équipements versées	30 000,00 €
Matériel informatique	30 000,00 €
Mobilier mairie/école	17 000,00 €
Mobilier urbain, jeux extérieurs scolaires et divers	23 500,00 €
Aménagement terrain	11 000,00 €
Remboursements emprunts	73 330,00 €
Opération patrimoniale	19 000,00 €
Modification PLU	15 000,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	987 830,00 €
Subventions	28 000,00 €
Dotations et fonds divers	110 000,00 €
Excédent de fonctionnement	250 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	252 786,48 €
Opération d'ordre	5 500,00 €
Opération patrimoniale	19 000,00 €
Solde d'exécution	322 213,52 €
Dépôt et cautionnement	330,00 €

NAISSANCES

WILL Eden 21/03/2022

**WAGNER Gaspard Lucien
28/04/2022**



SCHAAL Hanaé 29/04/2022



VOGLER Sofia 13/05/2022

MINET Agathe Marie 21/08/2022

SCHNEE DIEM Gabin 29/08/2022

CASSEL SIMONIN Lily 21/08/2022



Etat Civil

Mariages

30 avril 2022 à 11h

KLINGLER Pascal Francis Albert et FRINDEL Sylvie Béatrice

04 juin 2022 à 11h

LOHIER Fabrice Julien Jean et BARRE Véronique Yvonne Pierrette

16 juillet 2022 à 14h

NGUYEN VAN TUE Yannick Antoine Maurice et Bénédicte LICHTÉ



27 août 2022 à 13h15

**BAUMERT Laurent Martin Thiebaut et
BENKOUT Cynthia**



27 août 2022 à 15h30

**LACORDE Simon et
LEGENTIL Jasmine Raymonde Isabelle**



27 août 2022 à 17h

STRATEMEYER Martin Marcel Roger et LAUTH Thérèse Patricia

NOCES D'OR

21 avril
KUNTZMANN René et Jacqueline.

28 février
MEYER Jean-Marie et Marie-Joëlle



23 juin
DRENDEL Bernard et Mariette

24 juin
CHRISTMANN Dominique et Marie-Odile



05 septembre
WAYDELICH Raymond et Rosa

30 septembre
RINGEISEN Richard et Augusta



10 Novembre
KAYSER Alain et Yolande

NOCES de DIAMANTS

24 septembre
FISCHER Gilbert et Madeleine



N'hésitez pas à vous signaler en mairie si la municipalité n'a pas pris contact avec vous à l'occasion d'un grand anniversaire.

05 octobre
KIENTZI Bernard et Alice

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES 85 ans

20 Janvier
FRITSCH Adeline



18 mai
HOFFMANN Denise



02 février
KIENTZI Bernard



24 juillet
ALLHEILIG Marie-Louise



19 Novembre
ZAEGEL Yvonne



23 décembre
MARTZ Gabrielle.

15 décembre
MEYER Jean Pierre.

GRANDS ANNIVERSAIRES 90 ans

11 Janvier HEITZ Eugène



14 mars
KAYSER Marie-Louise



17 mai
MUCRET Henriette

11 septembre
BRUCKERT Irène



30 juillet
SCHNEIDER Alfred



7 novembre
HECKLY Edwige

06 décembre
REINLING Suzanne

15 décembre
HEITZ Adeline

18 décembre
HECKMANN Joseph

GRANDS ANNIVERSAIRES 95 ans

03 octobre
DRENTEL Marguerite

DÉCÈS



BAHNIK		Vaclav	10/01/2022
ZAEGEL		Paul Thibaut	11/01/2022
TORRES		Grégory	19/01/2022
ANTZ	née FENDER	Louise Emilie	12/07/2022
SCHAAL		Paul Josef	30/08/2022

La Commune

L'année 2021 s'étant achevée comme elle avait commencé, avec un emballement de la situation épidémique liée au Covid-19, la commune avait dû se résoudre à annuler pour la deuxième fois la Cérémonie des Vœux 2022, ainsi que la traditionnelle Fête des Seniors.

A la place, grâce aux commerçants du village et à la mobilisation du CCAS, un cabas garni exclusif « Made in Hindisheim » avait été offert aux aînés.



La Commune

Solidarité Ukraine

Collecte de dons en mars 2022



Cérémonie Citoyenne

Le 25 mars, les jeunes venant d'atteindre la majorité ont été conviés à la cérémonie citoyenne. Le maire Pascal Nothisen leur a rappelé les principes fondamentaux de la République ainsi que les droits et devoirs de tout citoyen. Il leur a ensuite remis leur première carte électorale ainsi que le livret du citoyen.



Exposition Photo et Projection du Court Métrage « Fausse Note »

En 2020, la municipalité avait organisé un concours photos sur les thèmes « Hindisheim emblématique, Hindisheim insolite ».

Le jury avait retenu dans un premier temps onze photos « coup de cœur » qui avaient été exposées durant l'été 2021, dans la nouvelle rue des Sœurs de Ribeauvillé.

Ces premiers clichés ainsi que l'ensemble des photos prises par les habitants, soit une cinquantaine, ont été exposés dans la salle de la mairie du 10 au 29 avril 2022.

Cette exposition a été l'occasion pour Estelle Hoffert de diffuser à Hindisheim son court-métrage intitulé « Fausse note », tourné dans la forêt du Bruch de l'Andlau.



FAUSSE NOTE

Estelle Hoffert



Osterputz

Certains polluent, d'autres luttent contre les incivilités.

La commune organise une fois par an le traditionnel nettoyage du printemps « Osterputz » ; les citoyens volontaires se sont donc retrouvés samedi le 31 avril matin pour une action de ramassage de déchets en bord de route et un peu en milieu naturel le long de l'Andlau. Comme à chaque fois, sont collectés plusieurs dizaines de kilos de déchets. Le nombre de bouteilles en plastique qui servent d'urinoirs collectés en bord de la D207 à l'ouest du village est à chaque fois impressionnant.

Merci à tous les participants qui s'engagent bénévolement pour la préservation de la nature. N'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine.



Réception de remerciements pour le concours photos

Le 6 mai, la municipalité a organisé une soirée pour mettre à l'honneur et remercier les 15 participants au concours photos.

Leurs images ont su capter le côté emblématique de notre village : ses maisons, ses colombages, sa chapelle, les cigognes, l'Andlau, mais les photographes ont aussi su dénicher des images insolites : une voiture qui fait corps avec la nature, des animaux, des toilettes non publiques, des éclairs dans la nuit... A la vue de tous ces beaux clichés, le concours avait été prolongé. Par chance, la neige présente durant l'hiver 2020 a permis la prise de magnifiques photos : les méandres, l'Andlau, les champs sous la neige et des insolites comme le salon de jardin coccinelle, la maison du père Noël et bien d'autres...

Merci à :

Agrain Patrick, Eber Jacky, Freyd Michel, Fréchard Gaetan, Gross Thomas, Klauth Robert, Klein René, Landmann Stéphane, Lorentz-Meyer Elisabeth, Massenez Nicolas, Molaro Marie Elisabeth, Mutschler Marie-Claire, Nothisen Thomas, Randler Mickaël, Schilling Régine.



Adjoint Honoraire

Jacky Eber a été nommé adjoint honoraire par arrêté préfectoral du 28 août 2020 et Alain Mutschler par celui du 19 octobre 2020. En raison du contexte sanitaire, la cérémonie de remise de médaille n'a pu avoir lieu que le 6 mai 2022.

Jacky Eber a œuvré pendant trois mandats, d'abord comme conseiller municipal de 2001 à 2008, puis comme adjoint au maire de 2008 à 2020. Il a été président de la commission AFE (Agriculture, Forêt et Environnement), du comité des fêtes ASLC et de l'association foncière. Délégué à la communauté de communes du pays d'Erstein, au comité de gestion du biotope du Bruch de l'Andlau, au SIVU Centre Alsace, au Syndicat des Eaux Erstein Sud, il a également été membre de différentes commissions BUS (Bâtiment, Urbanisme et Sécurité), CoCulo (Communication, Culture, Loisirs), appels d'offres...

Alain Mutschler a lui également œuvré pendant trois mandats tout d'abord comme adjoint du maire Jean-Michel Galéa de 1995 à 2008, puis comme conseiller municipal de 2014 à 2020.

Alain a été président de la commission AFE, conseiller communautaire, président du SIVU forestier, délégué MSA et SDEA, puis membre de différentes commissions, dont les finances, AFE, BUS et les appels d'offres.



Elections Législatives



Retraite Mme FAHRNER



Au mois de Juillet, Mme Doris Fahrner a fait valoir son droit à la retraite. Depuis la rentrée 2018, succédant à M. Themerle, elle a assuré la direction de l'école élémentaire. Elle a assumé son rôle d'enseignante et de directrice avec enthousiasme, dévouement, un grand sens de l'Humain et un esprit toujours positif. Pour tout cela, la municipalité a tenu à la remercier et l'a mise à l'honneur lors d'une réception.

Animations de l'été

Au début de l'été, la commune a installé sa première cabane à livres. La cabane a été fabriquée par Clément Schnee. La structure en bois rappelle les colombages des maisons alsaciennes. Le bois utilisé provient des chênes de Hindisheim abattus pour en faire des poutres. Le groupe déco lui a donné des couleurs multicolores Elle est accessible toute l'année au verger de la Kaltau qui a été rebaptisé « **verger littéraire** ». Le principe est toujours le même : Prenez, Lisez, Déposez.

Tout l'été, les jeunes et moins jeunes ont pu déambuler dans les rues et résoudre des énigmes sur l'histoire du village.



La Commune

Feu d'artifice



Les villageois étaient nombreux pour venir profiter des grillades proposées par l'amicale des sapeurs-pompiers ainsi que des crêpes de Marie, tout en écoutant les chants proposés par Nicolas Massenez et Jean-Lin.

Le point d'orgue de la soirée a été le feu d'artifice proposé par le Comité des Fêtes. Comme cette année le thème retenu pour la traditionnelle soirée du 13 juillet était « La Liberté », les fusées multicolores ont été accompagnées par La Marseillaise et par l'hymne ukrainien, interprété au clavier par Milana, réfugiée ukrainienne de 15 ans, accompagnée au trombone par Dany Hurter.

Installation des Gens du voyage



Par un beau dimanche, le 24 juillet 2022, plus d'une cinquantaine de caravanes ainsi qu'une soixantaine de véhicules ont investi en toute illégalité les deux terrains de football de l'USH.

Malgré toutes les tractations, ce fut un refus de se déplacer vers les aires locales de « grand passage » libres de toute occupation. Une convention d'occupation temporaire a cependant été mise en place dès le 25 juillet. En parallèle, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE), compétente en la matière, a introduit, comme le prévoit la loi, une demande de mise en demeure de quitter les lieux, et à défaut d'expulsion, auprès de la Préfecture du Bas-Rhin. L'arrêté préfectoral a été signé deux jours après. Mais le 28 juillet, le représentant des gens du voyage a introduit un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg pour en demander l'annulation.

Le samedi 30 juillet, dans un grand élan de solidarité, les maires et élus de la CCCE se sont retrouvés devant le rond-point sud pour manifester leur soutien à la commune ainsi que leur exaspération : en effet, malgré la réalisation à Benfeld d'une aire de grand passage pour un montant de plus de 600 000 €, le problème d'installations illicites persiste.

Cette mobilisation et les différentes démarches entreprises ont semble-t-il porté des fruits, puisque le campement a été levé le 31 juillet. Les deux terrains endommagés ont pu être régénérés avec l'aide de subventions de la CCCE. Une belle solidarité entre clubs et communes a permis à l'USH d'utiliser les terrains d'autres communes du canton pour leurs entraînements et matchs.



Le jury a fait sa tournée

Cet été, la mise en valeur était synonyme de couleurs vives distillées par les incontournables géraniums, mais également par des valeurs sûres comme les pétunias, œillets d'Inde, dahlias qu'on retrouvait dans les jardins, potagers et jardinières.

Le 27 juillet dernier, les portails des fermes, les portillons des jardins étaient ouverts afin que les membres du jury, composés d'élus des communes voisines et d'horticulteurs locaux, puissent noter, découvrir et contempler les réalisations des habitants.

Après délibération du jury, retrouvez ci-dessous le palmarès:

Grand Prix: Kieffer René, Kelhetter Clément, Eber Danièle, Mutschler Alain, Welterlin Pierre

Prix d'Excellence: Spisser Bernadette, Schotter Patrick, Reinling Roland, Burckel Claude, Geschwindenhammer Jean-Pierre, Mathon Didier, Chemineau Xavier, Schaal Marie-Claude, Hamm Jean-Paul, Zaegel Robert, Meyer Chrétien, Reibel Charles, Reibel Jean

Prix d'honneur: Gross Claude, Meyer Aurore, Ehret Laurent, Gerling Charles, Meyer Jeannot



Journée du patrimoine

Le 18 septembre, lors des journées européennes du patrimoine, la commune a proposé plusieurs expositions tout au long de l'après-midi. Dans la salle des mariages de la Mairie plusieurs panneaux explicatifs avec des photos de maisons alsaciennes du village, le tout agrémenté d'une vidéo. En face, à la chapelle dédiée à la Sainte Vierge, Charles Sprauel accueillait les visiteurs afin qu'elle n'ait plus de secrets pour eux.

Deux visites « découverte du village » ont aussi eu lieu, elles étaient organisées par notre guide attitré Jacky Eber. Et pour finir, les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir l'ancienne pompe à incendie, et la balance qui étaient aussi exposées pour l'occasion.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cet après-midi riche en découverte.

Visite de Madame la Préfète à Hindisheim

Malgré un agenda bien chargé, Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est et du Bas-Rhin, a consacré cette journée du lundi 3 octobre à une visite bucolique dans les cinq villages nord de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Madame la Préfète était accompagnée par Mme Annick PÂQUET, Sous-Préfète de Sélestat-Erstein, ainsi que par les Maires et plusieurs adjoints des cinq communes.

L'objectif de cette journée « à la campagne » était notamment de mieux connaître notre territoire et d'en visiter quelques entreprises : la Ferme Kieffer à Limersheim, la Société VEGA à Nordhouse, l'église St Ludan à Hipsheim et les Foies gras du Ried à Ichtratzheim.

L'étape la plus longue de la matinée fut à HINDISHEIM, où le plaisir d'accueillir Madame la Préfète était partagé :

- Tout d'abord chez « SOVEC Entreprises », installée depuis 2011 à Hindisheim et qui, avec ses 280 collaborateurs, se distingue par son savoir-faire dans les installations électriques,
- Puis à la Ferme BOTTEMER, entreprise familiale d'élevage de chèvres et génisses, qui propose divers produits (viandes et fromages) en direct du producteur.

SOVEC Entreprises
12 Rue de la Kaltau
67150 HINDISHEIM
Tél. 03 88 65 43 21
www.sovec-entreprises.fr

Ferme BOTTEMER
99 rue de la Liberté
67150 HINDISHEIM
Tél. 06 45 76 80 50
www.ferme-bottemer.com

SOVEC Entreprises



Stéphane SCHAAL (maire de Limersheim et président CCCE), Grégory GILGENMANN (maire d'Ichtratzheim), Annick PÂQUET (Sous-Préfète), Pascal NOTHISEN (maire de Hindisheim), Josiane CHEVALIER (Préfète), Hervé PFLEGER (directeur SOVEC), Yasmina AZIBI (ADIRA), Nicolas LINZ (président SOVEC), Jean-Marie ROHMER (maire de Nordhouse) et Philippe ROME (maire de Hipsheim)



Ferme BOTTEMER



Cérémonies en hommage à Laure DIEBOLD-MUTSCHLER



Octobre 2022 : Cérémonies en hommage à Laure DIEBOLD-MUTSCHLER à Sainte-Marie-aux-Mines
Devant sa tombe, avec Anne-Marie Wimmer, la famille et le « Club des 4 » (élus des communes d'Erstein, Nordhouse, Hindisheim et Sainte-Marie-aux-Mines).

Soirée pour les Nouveaux Arrivants



Le 14 octobre, une trentaine de personnes a répondu à l'invitation de la municipalité. Cette soirée a pour objectif de faire découvrir le village aux habitants arrivés au cours de l'année.

Le maire Pascal Nothisen leur a présenté « un village rural dans lequel nous souhaitons cultiver cette cohésion, ce vivre-ensemble, cette proximité et lutter contre des incivilités, peu nombreuses, mais qui existent comme un peu partout »
Jacky Eber, adjoint honoraire, a retracé à travers un diaporama l'histoire du village, ses infrastructures, sa richesse patrimoniale, ses commerces de proximité...

Des représentants des différentes associations sont venus présenter les nombreuses activités proposées à Hindisheim : sports, culture, loisirs, arboriculture, bien-être...



1er Novembre

Comme chaque 1er novembre, la commune rend hommage aux victimes et disparus des conflits passés. Cette année, deux enfants de l'école élémentaire ont lu les noms inscrits sur le monument aux morts, noms de cinquante hindisheimois morts ou disparus lors des deux guerres mondiales ou lors de la guerre d'Algérie.

Monsieur le maire a également fait mémoire des deux compagnons de la libération originaires de Hindisheim : Laure Diebold-Mutschler et Auguste Kirmann, dont une rue portera bientôt son nom. La cérémonie a été ponctuée par les interventions de la Musique Espérance Saint-Etienne et par l'interprétation de la chanson « Il faudra leur dire » par les enfants et les chorales Ste Cécile et MélodHin.

Le moment poignant de la cérémonie a été le témoignage de Louis Mutschler, en cette année du 80e anniversaire des incorporés de force de la Seconde Guerre mondiale.

Voici le texte de son intervention :

Mes très chers amis villageois, si aujourd'hui je m'adresse à vous, c'est sur l'invitation de Monsieur le Maire qui me fait cet honneur.

- *Chaque année nous nous retrouvons ici-même pour honorer les 25 victimes de notre village pour une cause qui n'était pas la leur. Incorporés de force par l'occupant qui se retournait vers la famille en cas de refus. Nous ne sommes plus que deux rescapés dans le village. Cette incorporation injuste par les nazis et les traitements inhumains infligés dans les camps de captivité russes et surtout à Tambov ont fait des milliers de morts. Pour ma part, je ne suis rentré à la maison qu'en octobre 1945 alors que l'armistice a été signé en mai de cette même année.*

- *Etant moi-même prisonnier dans ce camp, j'ai vu mourir, entre mai et octobre, beaucoup de prisonniers de faim, de maladie, d'épuisement, qui ne demandaient qu'à rentrer chez eux.*

- *Pourquoi nous a-t-on laissé à notre triste sort aussi longtemps ?*

Je voudrais aussi relever le sort de nombreuses femmes « malgré elles » envoyées en Allemagne, sans leur consentement, pour y travailler et soutenir la machine de guerre allemande, beaucoup de ces filles ont été engagées dans la DCA.

Cette guerre a écourté la vie à environ 55 millions d'êtres humains, hommes, femmes et malheureusement aussi beaucoup d'enfants.

Je lance un appel aux futures générations de faire l'impossible pour sauver la paix afin qu'une telle tragédie ne se reproduise plus jamais.

Louis Mutschler



La Commune

Banque Alimentaire

Le 26 novembre, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour la banque alimentaire, nous avons pu remplir une vingtaine de cartons de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Un grand Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui organisent cette collecte.

Téléthon

Samedi 3 décembre, les sapeurs-pompiers et le CCAS ont organisé conjointement la matinée Téléthon. Grâce aux donateurs et au partenariat des commerces locaux (Proxi, Tabac Steph', Boulangerie Schierer, Boucherie Blumstein), monsieur le Maire a pu remettre une enveloppe de 644 € au lieutenant Roby Zins lors du passage du peloton de la Course du muscle.



Saint Nicolas

Jeu 6 décembre, la conteuse Comtesse Luciole a accueilli au Foyer les enfants du village pour les accompagner jusqu'à la ferme de HANSMAENNEL-GROSS. Sous le préau et à côté du sapin de Noël, Luciole raconte l'histoire du « Sapin Bougon ». Impatients, les enfants ont attendu la visite du Saint Nicolas. Après les chants traditionnels, Saint Nicolas est apparu pour échanger avec les enfants et leur apporter un Maennele en brioche.



Groupe « Déco »

Une année riche en créativité pour les bénévoles du club déco.

Une décoration printanière fleurie agrémentée de lapins, poules... pour une décoration pleine de couleurs saisonnière. Puis les petites bêtes de Hindisheim ont pris le relais dans les massifs de fleurs estivales durant tout l'été. A la même période, la cabane à livres du « Verger Littéraire » a pris place, confectionné par Clément Schnee conseiller municipal, et mise en couleurs par le club déco.

Le thème retenu pour les fêtes de Noël est les jouets d'antan : voitures, toupies, soldats... ont été mis en place sous les différents sapins, aux quatre coins du village. Un bon en arrière afin que quelques souvenirs ressurgissent.

Nous avons également déploré, malheureusement cette année, des vols de nos décorations.

Grand merci aux bénévoles qui se réunissent toutes les semaines.

Envie de nous rejoindre ? Rendez-vous les samedis matin à partir de 9h à l'atelier communal







La vie de l'école

2022

Le mot de la nouvelle directrice, Laetitia Kraft :

Une année scolaire s'achève pour faire place à une nouvelle.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. A chaque rentrée son lot de découvertes, de nouvelles amitiés et de nouveaux apprentissages. Un nouveau chapitre s'ouvre pour chacun ; une page blanche très prometteuse.

Je suis ravie d'avoir été accueillie si chaleureusement à l'école de Hindisheim et me plais à y exercer. Outre le savoir dire, le savoir écrire et le savoir compter, mes collègues et moi avons à cœur d'insister sur le savoir vivre ensemble. Les projets de l'année scolaire 2022-2023 sont nombreux et très attrayants. Pour se faire, l'association des parents de l'école, pleine de dynamisme, nous propose de nombreuses animations et manifestations tout au long de l'année afin de les financer et de permettre aux élèves de l'école de vivre des expériences culturelles, artistiques et sportives de qualité. Que vous ayez des enfants à l'école ou non, n'hésitez pas à vous renseigner quant aux événements organisés par l'association.

Un dernier mot pour la directrice qui m'a précédée :

Doris Fahrner a été durant plusieurs années une enseignante dévouée, une directrice engagée et une personne très appréciée de tous. Je la souhaite une excellente retraite !



L'initiation au jeu d'échecs



Cette année, les élèves de l'école élémentaire d'Hindisheim ont bénéficié de 10 heures d'initiation aux échecs.

Une fois par semaine, de novembre 2021 à avril 2022, M. Hirstel, animateur et joueur licencié au club d'Erstein, est venu leur apprendre les secrets de ce jeu très ancien.

Les élèves ont découvert les différentes pièces du jeu d'échecs et leurs particularités.

Ils ont appris à utiliser diverses techniques.

L'accent a également été mis sur le respect des règles du jeu.



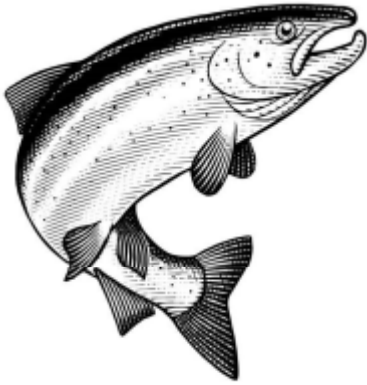
Les enfants ont bien progressé et ont passé un test en fin de période. Les meilleurs élèves ont été récompensés par une belle médaille.

Merci à la mairie qui a financé ce projet.



La vie du saumon

Durant cette année scolaire, les élèves de CE1/CE2, CM1 et CM2 ont étudié la vie du saumon.



Ils ont d'abord reçu la visite de Florian, l'animateur de l'association Saumon-Rhin qui leur a présenté le saumon. Il s'agit d'un poisson migrateur qui naît dans nos cours d'eau. Après deux ou trois ans en rivière, il va rejoindre la mer. Lorsqu'il aura atteint sa pleine maturité, il reviendra se reproduire dans sa rivière d'origine.



Plus tard, au mois d'avril, Florian est venu installer un aquarium avec des petits saumons dans les différentes classes. Les élèves ont appris à nourrir les poissons et à nettoyer l'aquarium.



Les petits saumons ont bien grandi. Ils ont été relâchés dans l'Andlau près du lavoir au mois de juin.



Le même jour, les élèves ont également pu participer à une présentation de la faune de l'Andlau par un animateur du SDEA. Ils ont découvert les poissons de la rivière ainsi que diverses moules d'eau douce.

Toujours dans le cadre de l'animation Saumon-Rhin, les élèves ont visité la passe à poissons de Gamsheim avec l'animateur Florian.





Les animations avec la Maison de la Nature

Nous avons passé la journée du lundi 4 avril 2022 avec Jean-Thomas de la Maison de la Nature de Muttersholtz, dans le but d'apprendre à constituer un herbier.

Le matin, nous sommes allés en direction de la forêt de Hindisheim pour récolter toutes sortes de feuilles d'arbres. Mais avant cela, nous avons fait un petit jeu basé sur la faune et la flore locales.

Nous avons appris à observer et à classer les feuilles récoltées (en fonction de la taille, de la forme, des bords...) afin d'identifier les arbres.

L'après-midi, nous avons recherché le nom scientifique des espèces d'arbres reconnues.

Enfin, nous avons mis les feuilles sous presse. Dans quelques semaines, quand elles seront bien sèches, nous pourrons commencer notre herbier.

Les CM2



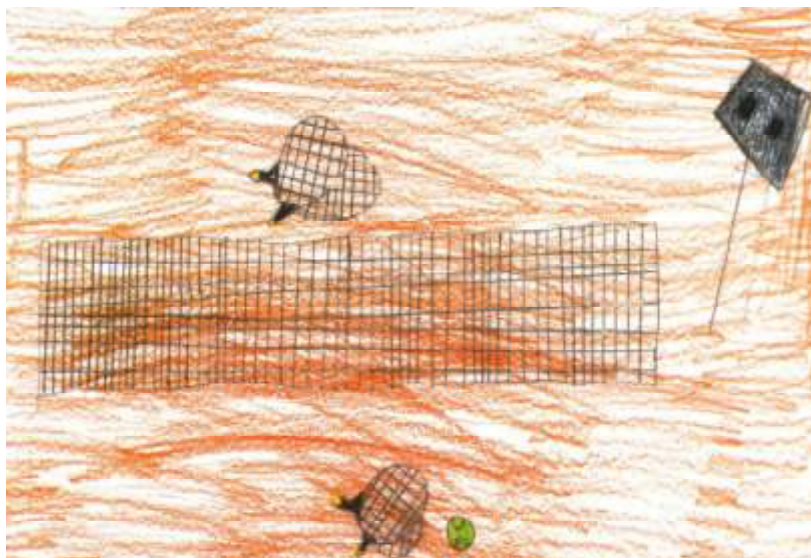


Le tennis avec les CP et CE1/CE2

Nom de l'organisation

Tennis
 nous allons à salle sports avec
 nos camarades du CE1-CE2 apprendre à
 jouer au tennis

Des parents accompagnent pour - Laurent
 notre professeur tennis à amener
 ateliers jeux la balle brûlante
 équipe ou
 exemple Le plus souvent nous par
 travaillons deux Au début
 chaque séance Jean Laurent
 parle du tennis des tournois
 champions Ensuite pour
 échauffer, nous avons le droit de
 faire avec la balle que
 voulons la lancer l'air

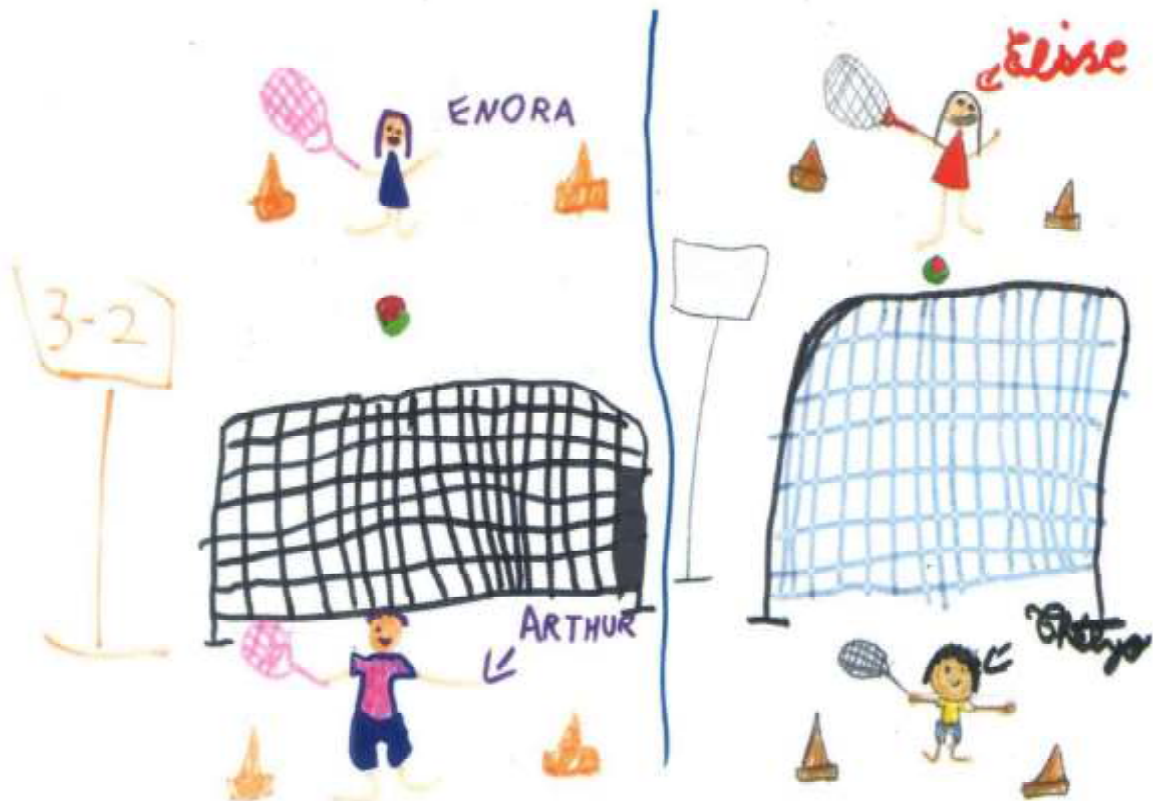




ou contre mur meme
sur les vitres dans cette salle
ailleurs (est interdit), lancer
dans panier basket dribbler
la rattraper apres rebond
En fin seance nous faisons
petits matchs arbitre

élèves (

Victoria
Louis
Moulsou
Eléonore
Gabriel
Arthur
Enora
Elise





La semaine de vélo

Durant quatre après-midis, nous sommes allés à Strasbourg pour faire du vélo. Laurent, Léa et Gilles, les animateurs ont vérifié nos casques et nous ont attribué des vélos. Nous avons réalisé des parcours de plus en plus difficiles. Nous avons travaillé l'équilibre. Nous avons fait le pump-track* et un parcours d'obstacles. Nous avons eu la chance d'assister à la démonstration d'un champion en BMX qui a fait un back-flip au-dessus de Lucille, Léo et Gilles. Le dernier jour, nous avons mangé une glace et nous avons fait une photo de groupe. Nous avons adoré cette semaine.

Pump-track : circuit tout terrain fermé, caractérisé par des bosses et des virages sur un sol souvent en terre et parfois en béton ou en bois.





La visite du château du Kagenfels

Le mardi 5 juillet 2022, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en bus pour visiter le château du Kagenfels, près d'Obernai. Ils ont d'abord marché pendant 45 minutes pour rejoindre le château. Sur place, ils ont participé à divers ateliers :

- observation et dessin du château
- initiation au jeu du moulin, déjà connu au Moyen-Âge
- jeu de l'oie pour réviser les connaissances sur le château et l'époque des châteaux forts.

M. Soeder, un papa d'élève, a animé la visite du lieu. Il a raconté l'histoire du château et de ses propriétaires et a montré les différents éléments d'architecture. Les élèves ont également découvert le travail de fouilles et de restauration réalisé par l'association de bénévoles.

A midi, le groupe a pique-niqué sur place sous un beau soleil. Vers 15 h, les enfants ont pris le chemin du retour. Ils sont rentrés ravis de leur journée.





J'ai bien aimé la journée. C'était très intéressant. Surtout, j'ai adoré quand on a visité le château. Et aussi, j'ai adoré le pique-nique avec la classe et les CM2.

J'ai adoré surtout le jeu du moulin et la visite du château. Il faisait beau. La visite du château était très intéressante.

J'ai aimé le jeu du moulin parce que je gagnais tout le temps. J'ai aussi aimé le dessin car j'aime bien dessiner. Et le mieux a été la visite du château, car on a appris plein de choses.

J'ai adoré la sortie. J'ai bien aimé le pique-nique. J'ai préféré la visite du château. Cette journée était bien et amusante.





Le concours de dessin du Crédit Mutuel



Depuis de nombreuses années, les élèves de l'école élémentaire participent au concours de dessin du Crédit Mutuel. Cette année, le dessin de l'une de nos élèves de CM2 a été sélectionné pour le concours national. Bravo Lélie pour ce beau travail.



Voici les dessins des autres gagnants de l'école.



École maternelle de Hindisheim année 2022



L'Association des Parents
d'Élèves de l'École
Primaire d'Hindisheim
se mobilise pour nos
enfants !

Créée en 2013, l'Association des Parents d'Élèves de l'École Primaire de Hindisheim (APEEPH) permet de pouvoir financer ou de participer à des projets d'école, sorties ou voyages scolaires au travers des différentes actions qu'elle mène.

Dans le passé, les enfants ont déjà pu bénéficier de semaines sportives (tennis, vélo, poney, escalade, canoë kayak), découvrir de nouvelles cultures musicales, apprendre du monde de la faune et la flore (sortie à la maison de la nature), et bien d'autres découvertes encore !

Les années 2020 et 2021 ont été compliquées pour tous, mais d'autant plus pour les enfants : l'Association a tenu à leur offrir, à chacun d'entre eux, une pochette surprise remplie de cadeaux à Noël, faute d'avoir pu financer des sorties ou réaliser sa traditionnelle kermesse !

Du côté des parents, l'APEEPH apporte un support auprès de l'école pour l'achat des fournitures scolaires : les parents n'ont pas à s'en occuper, les fournitures sont uniformisées pour que chaque enfant travaille avec le même matériel. Une notion d'équité chère à l'école !

Cette année scolaire 2022/2023 est marquée par l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux membres actifs, tous parents d'élèves scolarisés et bénévoles, qui ont la volonté d'apporter une nouvelle dynamique et de nouvelles idées.

L'Association peut également compter sur le soutien de la Mairie, qui œuvre pour lui permettre de mener à bien ces actions, en mettant à disposition des équipements et en se chargeant des impressions, mais également sur le soutien et l'engagement de Mme Kraft, la Directrice de l'École. Mme Kraft a une réelle volonté de s'investir pour les enfants et l'école, de leur faire découvrir de nouvelles aventures, d'acquérir de nouvelles connaissances, pour tous sans exception et distinction. Un bel exemple du « vivre ensemble » en temps scolaire et extra-scolaire, cher à Mme Kraft et à toute l'équipe enseignante !

Le mois de Décembre a déjà été riche en projets, signe de la volonté et l'implication des parents de permettre aux enfants de s'épanouir dans des activités extraordinaires et variées au sein de l'école !

- Une vente de sapin de Noël a permis de se mettre dans l'ambiance de Noël dès le 4 décembre
- Une vente de chocolat chaud et vin chaud a été proposée lors du passage du St Nicolas le 8 décembre,
- Un marché de Noël (avec la présence du Père Noël !) a été organisé le 16 décembre dans la cour de l'école,
- Une vente de pains d'épices a permis de se faire plaisir ou de faire plaisir avec des saveurs si propres à Noël !

L'APEEPH ne compte pas pour autant s'arrêter là !

- Elle vous proposera de goûter à certains plaisirs d'hiver en Février ou Mars prochain, en organisant une vente de fromages et de charcuteries venus directement des producteurs !
- Elle réfléchit encore à d'autres projets qui pourraient plaire aux petits et aux plus grands !

Le printemps sera notamment marqué par l'organisation de la kermesse scolaire qui se déroulera courant juin 2023, et qui a tant manqué ces dernières années aux enfants !

Tous ces événements permettront de participer aux projets d'écoles prévus cette année comme l'initiation au Ukulélé en avril, la semaine de classe de découverte des CE1/CE2 en juin, et d'autres à venir !

Vous pourrez retrouver toutes les actions et communications de l'Association sur notre nouvelle page Facebook « APEEPHindisheim », ou nous contacter pour toute question par mail à parentseleveshindisheim@gmail.com .

Parce qu'on n'est jamais trop de bénévoles pour le bonheur des enfants, vous pouvez nous rejoindre quand vous le souhaitez, même ponctuellement pour nous aider !

Les enfants et les membres de l'Association vous remercient tous sincèrement pour l'aide que vous pourrez leur apporter par votre présence et vos participations à leurs actions !

La Commune (suite)

Forêt

Vente de bois de chauffe

le 1^{er} Décembre 2022 Monsieur Gaschi Philippe, notre nouvel Agent ONF, a procédé à l'adjudication de la vente de bois de chauffe des lots restants des coupes de fin d'année 2021 et celles de début d'année.



Promener mon chien sans laisse en forêt : je peux ou je ne peux pas ?

Détacher nos animaux de compagnie peut s'avérer tentant. Mais ce petit geste en apparence anodin peut avoir un impact non négligeable sur la faune sauvage.

Quelles sont les règles à suivre ?

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel (à jour au 16 avril 2021) impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse. En cas de non-respect, le contrevenant encourt une **amende** pouvant aller jusqu'à **750 euros**.

Pourquoi de telles dispositions ?

C'est à cette période précise que débute la mise à bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Dotés d'un flair extrêmement affuté, les chiens pourraient facilement repérer les nouveaux nés en forêt et les oiseaux qui nichent au sol dans les espaces ouverts (landes et friches).

Par leur simple présence, ils pourraient déranger et stresser les animaux forestiers particulièrement sensibles pendant cette période et ainsi, mettre en péril leurs reproductions.

Autre risque possible : **le stress de la femelle** et la modification de son comportement, **l'abandon du site de reproduction** (nid par exemple ou faon si le dérangement est trop fort, la biche pouvant abandonner le jeune)...

Cette mesure vise à prévenir la destruction des oiseaux et d'autres espèces d'animaux et à favoriser leur repeuplement.



RAPPELS

Avant de se rendre en forêt, il est recommandé de vérifier:

- La météo afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de vent fort pour ne pas se retrouver dans une situation dangereuse avec des chutes d'arbres ou de branches. Nos forêts sont très fragiles notamment les frênes atteints par la chalarose. Ne vous mettez pas en danger.
- Les périodes et horaires d'ouverture de chasse (celles-ci sont disponibles en mairie ou sur le site internet des services de l'état www.bas-rhin.gouv.fr).



En partenariat avec la commune de Hindisheim, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) organisera le recensement de sa population, pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer les projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Vous recevrez une lettre dans votre boîte aux lettres. Puis un **agent recenseur**, recruté par la commune et titulaire d'une carte officielle portant la mention "République Française", vous fournira une notice d'information : suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Nous vous invitons à privilégier le **recensement en ligne**, au moyen d'un code d'accès et d'un mot de passe qui vous seront communiqués. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des **questionnaires papier** vous seront remis par l'agent recenseur.

Vous devez remplir deux types de document : la **feuille de logement** où vous renseignez certains éléments relatifs à votre habitation, et les **bulletins individuels** où sont demandés pour chaque habitant du foyer son âge, son sexe, sa profession, sa nationalité, etc.

Dans tous les cas, la procédure est sûre et approuvée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon **anonyme et confidentielle**. Par ailleurs, le recensement ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Au-delà du caractère obligatoire du recensement, c'est avant tout un acte civique !

Vos interlocuteurs de la commune sont :

- Mme Anaïs FRÉCHARD, coordonnatrice
- Les trois agents recenseurs Mmes Marie-Odile KIEFFER et Fabienne MARX et M. Gaétan FRÉCHARD (photo).

Pour en savoir plus sur ce recensement, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Le corps de garde de Hindisheim : d'Wacht

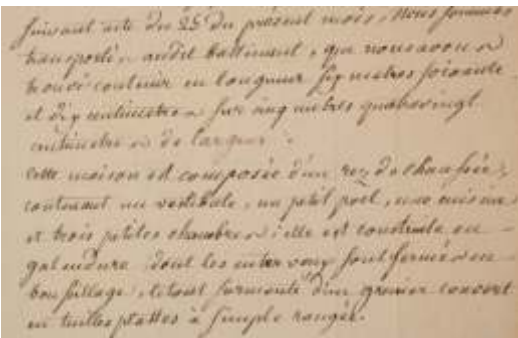


Le corps de garde fait partie du paysage villageois depuis le XVIIIème siècle. Il était souvent situé au centre du village et était équipé d'une prison. La garde était assurée par un garde professionnel employé par la commune. Dans la plupart des villages, il était intégré à la maison commune (ancêtre de la mairie). A Hindisheim, il s'agit toujours d'un bâtiment monumental indépendant.

Source : Villages d'Alsace au début du XIX siècle/ Ch. Th. Kuhlmann de F. Baumann

Il existait déjà un corps de garde au début du XIXe siècle à Hindisheim. En effet, un procès-verbal a été établi par Antoine Berck, architecte de la ville de Sélestat, sur demande de M. le Sous-Préfet. L'architecte s'était rendu à Hindisheim pour procéder à une estimation du corps de garde déjà existant. Voici un extrait de ce procès-verbal daté du 28 août 1809.

Document Archives Départementales du Bas Rhin (8-E196/3)

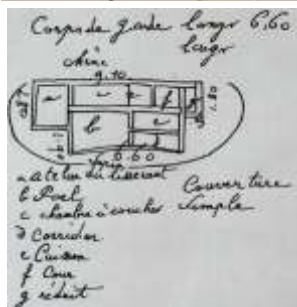


[...] faisant acte du 25 du présent mois, nous sommes transportés audit bâtiment, que nous avons trouvé contenir en longueur six mètres soixante et dix centimètres sur cinq mètres quatre vingt centimètres de largeur.

Cette maison est composée d'une rez de chaussée contenant un vestibule, un petit poël, une cuisine et trois petites chambres ; elle est construite en galendure¹ dont les intervalles sont fermés en bousillage², le tout surmonté d'un grenier couvert en tuilles plates à simple rangée.

Après avoir examiné les matériaux, qui composent cette maison, nous estimons que non compris le terrain sur lequel elle est située, ils peuvent être évalués à une somme de deux cents francs. [...]

¹galandure : colombage - ²bousillage : torchis



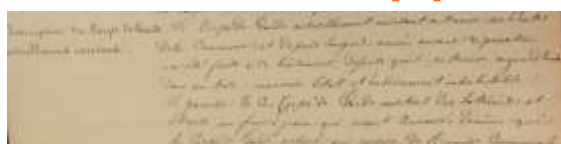
Plan du corps de garde non daté retrouvé dans le dossier Ringeisen aux Archives de la ville de Sélestat correspondant à la description ci-dessus.

Description du corps de Garde

Le corps de garde actuellement existant se trouve au Centre actuellement existant de la commune et depuis longues années aucune réparation n'a été faite à ce bâtiment, de sorte qu'il se trouve aujourd'hui dans un très mauvais état et entièrement inhabitable. A gauche de ce Corps de Garde existent des latrines et à droite un four à pain qui seront conservés de même que le corps de garde actuel qui servira de remise communale [...]

Au fil du temps, l'état du corps de garde s'est détérioré et en date du 16 mai 1830, le maire de la commune, Valentin Meyer, a envoyé une lettre au Sous-Préfet de l'arrondissement de Sélestat lui faisant part du désir du conseil municipal de faire construire un nouveau corps de garde dans son village. Suite à la demande de M. le Sous-Préfet, l'architecte-voyer de Sélestat, Charles Théodore Kuhlmann a réalisé un devis qui a été accepté en juillet 1830 par le Sous-Préfet.

Le budget initial prévu était de 4 000 Francs. Le devis prévoyait un montant de 5 000 Francs. Le conseil municipal a décidé de payer les 4 000 Francs en 1831 et le surplus en 1832. En avril 1832, le conseil municipal a décidé la construction de la remise de la pompe à incendie, des étables et de la prison pour un montant de 660 Francs derrière le nouveau corps de garde. Ils ont proposé d'employer les matériaux provenant de la démolition de la halle³ en y ajoutant les matériaux neufs indiqués audit devis.



Extrait du Mémoire explicatif des travaux à exécuter pour la construction d'un corps de garde rédigé le 6 juillet 1830 par l'architecte-voyer de Sélestat, Charles Théodore Kuhlmann.

(Document Archives Municipales de Sélestat – dossier Ringeisen)

Description du nouveau corps de garde en projet selon les indications du mémoire explicatif des travaux à exécuter du 6 juillet 1830 réalisé par l'architecte Kuhlmann.

« Le nouveau corps de garde aura 12 m de long et 7 m de large. Il sera composé d'un porche avec deux colonnes surmontées d'un chapiteau dorique et de deux pilastres. La salle du corps de garde aura 4,80 m de long et 4 m de large. Il y aura également deux chambres, une cuisine et une petite cave, un grenier d'une seule pièce et deux cheminées ».

Emplacement du corps de garde

L'emplacement était prévu initialement à proximité de l'ancien corps de garde. Néanmoins, le conseil municipal, par une décision du mois d'août 1831 avait souhaité le faire construire à l'emplacement du bâtiment de la halle³ qui était très délabré et n'était plus d'utilité.

³ La halle était un bâtiment communal servant de remise pour la pompe à incendie. Ce bâtiment contenait également une prison et un magasin de sel.

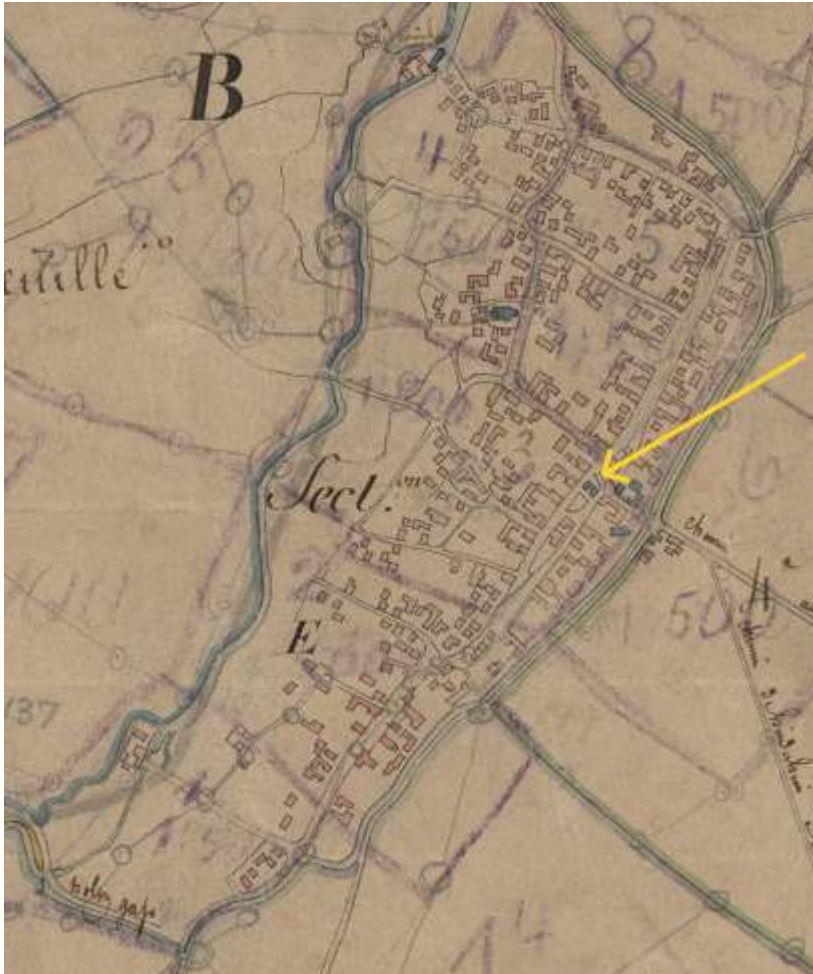


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de Hindisheim du 12 octobre 1833. Les bâtiments communaux sont en bleu. La flèche indique le corps de garde.

Document : Archives départementales du Bas-Rhin
Tableau d'assemblage
3 – P 19/30 Hindisheim

Le corps de garde a subi des modifications depuis sa construction en 1831. On a notamment condamné les ouvertures à l'étage et on a ajouté la partie supérieure plus moderne.

Le corps de garde était habité par un garde de nuit ou plus récemment par un appariteur (agent attaché à la mairie).

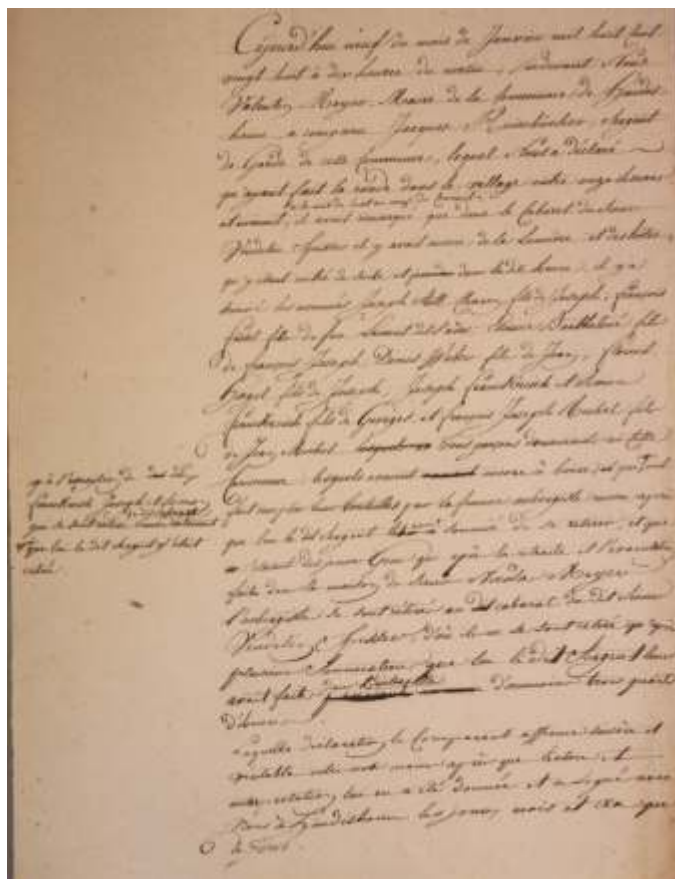
Le rôle du garde de nuit consistait à assurer la tranquillité publique. Il faisait régulièrement des rondes dans le village.

On lit dans le livre sur Hindisheim « Un village au bord de l'Andlau raconte son passé » que le 28 thermidor de l'An II (15 août 1794), « l'agent national » Valentin Meyer a signalé à la municipalité qu'un habitant du village s'était permis de préparer de la bière en pleine période de rationnement. Ce dernier a été condamné à 24 heures de prison en guise d'avertissement.

Le métier de garde de nuit ou d'appariteur se transmettait souvent dans une même famille durant plusieurs décennies. C'était également le cas à Hindisheim.

Lorsque Mathias Foessel, garde de nuit, est décédé le 15 février 1821 dans l'ancien corps de garde, c'est son gendre Jacques Heimbücher, originaire de Schneeberg dans le duché de Hesse en Allemagne qui a repris le flambeau. Ce dernier a également exercé la profession de tisserand. Il est décédé le 24 novembre 1856.

Ci-dessous le procès-verbal établi par le maire de Hindisheim Valentin Meyer suite à la déclaration de Jacques Heimbücher concernant un incident survenu lors de la tournée du soir.
Document Archives Départementales de Strasbourg (8-E196/2)



Aujourd'hui neuf du mois de janvier mille huit cent vingt-huit à dix heures de matin, pardevant Nous Valentin Meyer, Maire de la commune de Hindisheim a comparu Jacques Heimbücher, Agent de Garde de cette commune, lequel Nous a déclaré qu'ayant fait la ronde dans le village entre onze heures de la nuit du 8 au 9 du courant et minuit, il avait remarqué que dans le cabaret du Sieur Wendelin Spisser il y avait encore de la lumière et des hôtes qu'y étant entré de suite et dans ladite heure, il y a trouvé les nommés Joseph Stoll charron, fils de Joseph; François Fössel fils de feu Laurent dit S'ades ; Etienne Barthelmé fils de François Joseph, Denis Weber fils de Jean, Florent Hagel fils de Joseph; Joseph Frankreich et Simon Frankreich fils de Georges et François Joseph Reibel fils de Jean Michel Tous garçons demeurant en cette commune ; lesquels avaient encore à boire et qui ont fait remplir leurs bouteilles par la femme aubergiste encore après que le dit sergent leur avait sommé de se retirer, et que c'étaient des jeunes gens qui après la retraite et l'évacuation faite dans la maison du Sieur Nicolas Meyer l'aubergiste se sont retirés au cabaret du dit Sieur Wendelin Spisser d'où ils ne se sont retirés qu'après plusieurs sommations que lui ledit Sergent leurs avait faites dans l'intervalle d'au moins trois quarts d'heure

.Laquelle déclaration, le comparant affirme sincère et véritable entre nos mains après que lecture et interprétation lui en a été donnée et a signé avec nous à Hindisheim les jours, mois et an que dessus. A l'exception des deux Frankreich Joseph et Simon qui se sont retirés du dit cabaret immédiatement après que le dit sergent y était entré.

Son fils Jacques est devenu garde de nuit à son tour. Celui-ci est resté célibataire et est décédé le 17 décembre 1871. Son beau-frère Valentin Wagner a exercé ensuite la profession d'appariteur. A sa mort le 2 mars 1902 à l'âge de 75 ans, son fils Valentin (Bahnarbeiter-cheminot- au décès de son père) a poursuivi ce métier pendant quelques années, comme l'atteste le nom donné à son épouse Françoise Wagner, dite « Wachter Franz » parce que son mari Valentin « Velte » était affecté au poste de garde. (voir livre sur Hindisheim précité).

Dans les registres de la commune, on retrouve encore les appariteurs ci-après :



Mathias Spisser, né le 22 février 1855. Il était le fils de Franz Joseph et de Maria Zaegel. Il s'est marié en secondes noces avec Barbara Sprauel en 1893, et a indiqué la profession de Polizeidienier (agent de police). En 1916, le même Mathias Spisser (Gemeindediener- employé de la commune) a déclaré le décès de Barbara Spisser née Fritsch, sa tante. Mathias Spisser dans un article paru dans la presse régionale du 22 février 1949.

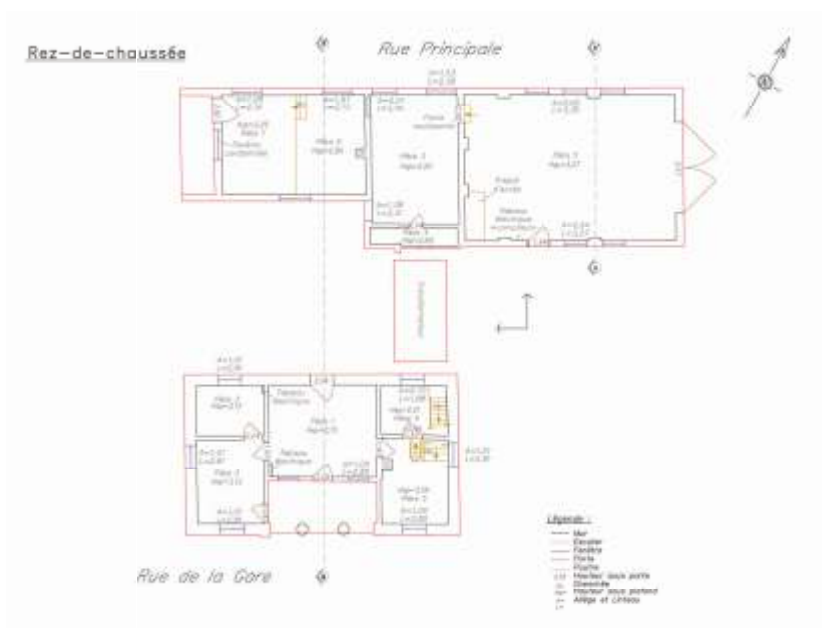
Source : Hindisheim-photosanciennes.fr



Sur l'acte de mariage du 2 juin 1919 de Joseph Goetz (né en 1890 de Joseph et Franziska Walter) avec Victorine Goetter, on peut lire la profession d'appariteur. Lorsque Joseph Goetz est décédé en 1943, son épouse Victorine a repris le poste de son époux. Le 15 novembre 1956, elle a déménagé à Nordhouse.

Photo de 1926 prise à l'occasion du baptême des cloches de l'église. Goetz Joseph est le deuxième à partir de la gauche.
Source : Hindisheim-photosanciennes.fr

Le corps de garde a ensuite été habité par le receveur des postes Roger Kreder avec son épouse Jeanne née Foessel et leur fille Françoise à partir de 1958. La cuisine, la salle à manger et une petite chambre se trouvaient au rez-de-chaussée et les parents dormaient à l'étage. La famille disposait d'une partie du jardin attenant (actuellement place du monument aux morts). En 1966, la famille a déménagé pour s'installer à Hilsenheim. Il s'agit des derniers habitants de la Wacht. Pendant plusieurs années, le corps de garde a abrité le bureau de poste (salle 1), une bibliothèque communale ainsi que le syndicat d'initiative. Il est ensuite resté vide quelques années. Ensuite Mme Schlub, a ouvert une agence immobilière « Est Patrimoine » qui a occupé les deux bureaux (pièces 2 et 3) du corps de garde pendant environ dix ans. Elle a résilié son bail à la date du 31 décembre 2013. Depuis ce jour, le corps de garde est inoccupé.



Plan intérieur du rez-de-chaussée du corps de garde daté de 2022 dessiné par le cabinet Simler de Benfeld
Source : Mairie de Hindisheim

Merci à M. Pascal Nothisen, Maire de Hindisheim, M. Jacky Eber, M. Louis Mutschler, M. Charles Sprauel, Mme Marie-Claire Mutschler, Mme Anaïs Frécharde et toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide pour la rédaction de cet article.

Doris Fahrner

Fabrique de l'Eglise Paroisse Saints-Pierre-et-Paul de Hindisheim



2022 a été une année mouvementée ... tant en événements qu'en travaux !

Suite à la guerre en Ukraine, en accord concerté avec la Municipalité, le presbytère a été mis à disposition de réfugiés ukrainiens, ce qui a un peu compliqué l'installation prévue de notre nouveau curé de la Communauté de Paroisses du Pays de Saint Ludan, Marc d'HOOGHE. Tout rentre progressivement en ordre.

Par ailleurs, la restauration de l'orgue centenaire RINCKENBACH (1922) se poursuit, qui permettra de retrouver la registration originelle. La hâte se superpose à l'envie de baigner dans l'atmosphère d'un beau concert de Bach, Couperin, Fauré ou Franck !

Un nouveau chantier commencera en 2023 : celui de l'église, selon le vœux de notre défunt Abbé Joseph OSTER.

Enfin, le 11 décembre, après les vicissitudes du Covid, nous avons l'honneur d'accueillir dans notre paroisse, Monseigneur Luc RAVEL, Archevêque de Strasbourg pour bénir la chapelle restaurée. Il sera entouré de nos précédents curés qui ont partagé notre vie en communauté paroissiale, dont M. le Curé Edouard MEYER.

**A toutes et à tous,
nos vœux cordiaux et fraternels à l'aube de la Nouvelle Année !**

Francis FREY

Notre paroisse en 2022

Veillée de Noël 2021

Le **24 décembre 2021** à 17h les enfants, leurs familles et de nombreux paroissiens se sont retrouvés pour une belle veillée de Noël en l'église Sts Pierre et Paul de Hindisheim.

Un conte de Noël a été présenté par un groupe d'enfants autour de l'histoire de 4 bougies représentant la foi chrétienne : la paix, le partage, la joie et l'espérance.



Notre paroisse en 2022

Profession de foi

Les Professions de Foi pour l'ensemble de la communauté de paroisses du pays de St Ludan ont eu lieu le **dimanche 24 avril** à l'église Sts Pierre et Paul de Hindisheim. Etienne Helbert, curé de la communauté a célébré une très belle messe pour les 11 jeunes des différentes paroisses. Les jeunes ont été préparés et accompagnés par père Etienne et Marie-Pascale Gambarelli. Pour Hindisheim, il s'agissait de Clémence CROIZET, Léa FREYD, Clément et Mathis HUGUET, Thomas RAILLARD et Nathan SOBKOW.



Premier pardon



L'église St Michel de Nordhouse a accueilli le **samedi 14 mai** l'ensemble des enfants de notre communauté de paroisses souhaitant recevoir le sacrement du Pardon.

Premières communions

8 enfants de notre paroisse ont fait leur première communion en l'église Sts Pierre et Paul de Hindisheim. Après deux années de cheminement auprès de père Etienne Helbert, Marinette et Marie-Pascale, Enzo, Gabriel, Hugo, Louise, Léon, Louane, Maël et Maria ont été invités au repas du Seigneur, le **dimanche 29 mai**.



Servants d'autel Hindisheim

Nous souhaitons étoffer l'équipe des servants d'autel de Hindisheim. Pour cela nous recherchons des enfants et jeunes volontaires qui souhaitent servir lors des messes dominicales. Nous accueillons les enfants à partir de 8-9 ans.

Pour toute information, merci de contacter :
Cathie NOTHISEN, 224a impasse du puits. Tél 03.88.68.56.14 (en soirée)

Septembre 2022 : un prêtre s'en va, un autre arrive

Messe de départ du curé Etienne HELBERT

Dimanche 18 septembre, c'est en l'église Sts Pierre et Paul de Hindisheim que le curé Etienne Helbert a célébré sa dernière messe en tant que chargé d'âmes de la Communauté de Paroisses du Pays de Saint Ludan. Les nombreux fidèles de toutes générations étaient venus des cinq paroisses pour marquer leur affection et leur déférence envers leur prêtre appelé communément « Etienne ». Une cérémonie marquée par beaucoup d'émotion.

Assisté les premières années par le prêtre coopérateur Joseph Oster (décédé en 2019), le curé œuvra pendant précisément sept années au service de la communauté de foi. Dans le droit-fil des paroles prononcées lors de l'homélie « c'est vous qui avez les clés », son souhait était d'impliquer et de mobiliser l'ensemble des membres de cette communauté.

Son action laissera une empreinte indélébile. Les bulletins d'information de la communauté de paroisse, et notamment son éditorial, étaient toujours très attendus, même par les chrétiens peu assidus. Son ultime message laissé dans le dernier bulletin était d'ailleurs « Un prêtre s'en va, un autre arrive. La communauté reste. Un nouveau partenariat est à construire ». Simplicité, bienveillance et proximité ont caractérisé le magistère de celui qui porte le même nom que Saint Etienne, considéré comme le premier diacre de la chrétienté.

A l'issue de la célébration, c'est dans la Salle également du nom de St Etienne que toute l'assistance s'est retrouvée pour partager encore un moment de convivialité.



Accueil du père Marc d'HOOGHE

Dimanche 25 septembre 2022, en l'église Saint Michel de Nordhouse, ce fut la messe d'installation du nouveau curé de la Communauté de Paroisses, l'abbé Marc d'Hooge.

Marie Odile Saint-Marc, animatrice de la zone pastorale Molsheim Bruche, retraça son itinéraire :

Le Père Marc d'Hooge est né en Belgique en 1962, avec une dose de sang alsacien dans les veines de par sa maman, l'aîné de six enfants est issu de la tradition monastique, cistercienne. Après avoir obtenu des diplômes en théologie et en droit canonique à l'université de Louvain, il est ordonné prêtre en 1991. Au début de son ministère, il a enseigné à Louvain, puis il est venu en France, en 1994, tout d'abord à Paris, où il a exercé son ministère pendant une douzaine d'années au service de la Basilique Sainte Clotilde. En 2006, Mgr Rouet l'a appelé dans le diocèse de Poitiers, en tant que curé des paroisses de la "Gatine", région où beaucoup de néerlandais, anglais et allemands se sont établis... Il est appelé là-bas parce qu'il parle plusieurs langues. Frappé par un AVC en 2007, il a désiré se rapprocher de sa famille en Alsace. Ainsi le diocèse de Strasbourg l'a accueilli, tout d'abord comme aumônier au centre culturel Saint Thomas, ensuite comme prêtre coopérateur à Mulhouse, à la communauté de paroisses "aux cheminées", et puis à la Basilique de Marienthal, ainsi qu'à la paroisse St. Georges à Haguenau. Enfin, il y a neuf ans, il a été accueilli comme curé par les paroissiens de la communauté Bruche-Hasel, dans la vallée de la Bruche.

Le nouveau curé est musicien et organiste, c'est aussi un jardinier et un passionné de bricolage. Dans son ministère de prêtre, il accorde beaucoup d'importance à la liturgie. Il est attaché au ministère de la consolation, dans l'accompagnement des familles en deuil.

A l'issue de la célébration, Pascal Nothisen exprima également quelques mots en tant que maire de Hindisheim, le village où réside dorénavant le nouveau chargé d'âmes ; mais aussi au nom de l'ensemble des municipalités et des cinq maires de la Communauté de Paroisses. Il souligna qu'en Alsace-Moselle, l'histoire nous a permis de rester dans le contexte favorable du droit local et des dispositions concordataires, auxquelles nous tenons, et qui pour le bien de tous permettent des relations sereines, positives et constructives entre pouvoirs spirituels et temporels.

Il assura M. le curé de la volonté de poursuivre ensemble ce chemin particulier d'engagement au service des autres et d'une communauté d'espérance fraternelle, vivante et unie.



CONTACTS :

M. le Curé Marc d'HOOGHE,
presbytère catholique,
253 impasse de l'église
67150 HINDISHEIM
Tél. 03 67 99 43 99
Permanences du lundi au
vendredi entre 9h et 11h
(sauf premier mardi du mois)

Site internet :

<https://paroisses-stludan.fr>

Courriel site :

ctestludan@gmail.com

Chapelle

Bénédiction de la Chapelle de la Vierge par Mgr RAVEL, Archevêque de Strasbourg, le 11 décembre 2022

Après d'importants travaux de restauration qui se sont échelonnés de 2018 à début 2020, notre chapelle « Oberkirche » n'avait pas encore pu être inaugurée en raison notamment du contexte sanitaire.

Ce fut donc chose faite en ce dimanche glacial de décembre, à l'issue de la messe pontificale en l'église paroissiale.

Cette visite de l'archevêque fut un moment fort pour toute la communauté.



Manifestations Diverses & Vie Associative

Cercle Saint-Etienne : de nombreuses activités et événements

Après deux années difficiles du fait de la crise sanitaire, enfin une année « normale »

Une année normale d'activités

Le Cercle Saint-Etienne est bien implanté dans le paysage associatif du village, avec sa vingtaine d'activités différentes qui s'y déroulent tout au long de l'année, que ce soit dans la salle Saint-Etienne, au foyer, sur les courts de tennis ou encore en pleine nature.

L'objet n'est pas ici de développer les détails de toutes les activités, elles sont toutes énumérées avec les renseignements utiles sur le site du Cercle cse-hindisheim.info, ainsi que dans le dépliant disponible en mairie.

L'association est ouverte à tous, dans le respect du bien-vivre ensemble et du fair-play. Que ce soient les habitants de Hindisheim ou d'ailleurs, enfants, adultes ou seniors, tous sont accueillis dans les activités adaptées à leur âge, leur condition physique ou leur intérêt. La compétition est présente au basket, à la gym et au tennis, dans d'autres activités c'est le dépassement de soi qui compte, pour d'autres encore c'est le développement des qualités musicales, le bien-être ou encore la convivialité qui priment. Souvent plusieurs objectifs sont recherchés et atteints en même temps !

2 activités méritent d'être citées :

La nouvelle activité couture : dans le cadre du Créatif'café du mercredi après-midi, une nouvelle activité couture est proposée depuis la rentrée, de 14h à 16h. Il faut venir avec sa machine à coudre, et voilà qu'un échange est possible sur les pratiques des unes et des autres, de nouvelles idées jaillissent, des nouvelles créations émergent. Le but est l'échange de pratique et le partage des connaissances, le tout dans un environnement convivial.

Le projet « Hindisheim, un siècle de nos photos » a été lancé. En préparation pendant quelques mois, c'est au moment de la Fête des récoltes d'antan de début septembre que le projet a été partagé la première fois avec le public. Charles SPRAUEL et Fabien LERDUNG, les grands artisans de ce projet, assistés techniquement par Loïc KIRMSER, ont mis sur pied un site internet regroupant des centaines de photos de notre patrimoine local hindisheimois. Ce site interactif est ouvert au public qui peut intervenir pour nommer des personnes sur les photos, mais aussi le compléter par de nouvelles photos qui n'y figurent pas encore. C'est un formidable outil pour la préservation de la mémoire locale et le partage avec tous ceux qui s'y intéressent. Adresse du site : hindisheim-photosanciennes.fr



Une année de reprise des manifestations

Petit retour sur les manifestations 2022

- Le 26 février, la salle Saint-Etienne a pu servir à nouveau de cadre à l'organisation des **Challenges d'hiver départementaux masculins**, cette compétition annuelle de gymnastique organisée pour le compte du Comité départemental de l'Avant-Garde du Rhin. Tous les clubs participants ont été heureux de se retrouver après un an d'arrêt en 2021.
- Le 20 mars, le **concert de Printemps de l'harmonie Espérance - Saint-Etienne** sur le thème « Nous revoilà enfin », a renoué avec le public après deux ans d'arrêt. C'est avec un immense plaisir et un peu de trac que la section musique s'est produite devant un public ravi. Pour l'occasion, Sabine Schaal a su, comme à chaque concert, proposer un répertoire varié et festif. Tantôt rythmé, tantôt rock ou folklorique, le répertoire de la Musique Espérance - Saint-Étienne s'adresse au plus grand nombre.
- **Marche du 1er mai** : très peu de participants, mais ce fut une belle journée sur les hauteurs d'Obernai pour les 13 personnes qui étaient de la partie !
- Les **soirées tartes flambées** à volonté des 7 et 14 mai furent globalement une réussite. La réputation des tartes flambées n'est plus à faire, et nous accueillons un public fidèle d'année en année, qui vient tant pour la tarte flambée que pour l'ambiance musicale animée lors de ces soirées.
- La **Fête du tennis**, le 5 juin, a dû se tenir dans la salle Saint-Etienne, au vu des conditions météorologiques défavorables excluant une fête en plein-air. Les activités prévues se sont néanmoins déroulées de manière tout à fait convenable dans la salle Saint-Etienne, pour le bonheur d'un grand nombre d'enfants de tous âges, membres ou non, qui ont pu se confronter, ou découvrir ce sport.
- Le **tournoi de pétanque** le 12 juin : le nombre d'équipes a été limité à 32 afin de garantir une bonne organisation et un temps d'attente limité entre les parties, des inscriptions ont dû être refusées ! Le beau temps était au rendez-vous, les équipes très sympathiques et agréables. Ce fut une belle journée tant du côté des joueurs que des organisateurs.
- La **fête de la musique** le 24 juin : du fait du mauvais temps, elle s'est tenue au foyer. En dehors de la musique du Cercle, d'autres talents locaux ont pu se produire : MelodHin, Les Melting Potes et Nicolas Massenez.
- Les **Olympiades** le 9 juillet : cette manifestation organisée pour marquer le 95ème anniversaire de l'association prévoyait des Olympiades dans l'esprit de celles organisées en 2017, suivies d'une soirée conviviale. La partie ludique a dû être annulée par manque de participants, seul le repas a été maintenu. 70 personnes étaient présentes autour d'un buffet, dans une bonne ambiance.
- **Fête des Récoltes d'Antan** les 3 et 4 septembre : un franc succès pour cette manifestation d'envergure. Que ce soit dans les rues ou les cours animées, sous le chapiteau ou face au cortège sur la thématique « Et la vie revient », les nombreux visiteurs ont fait honneur au retour de la plus grande manifestation du Cercle Saint-Etienne, sous le soleil de septembre. La lourde charge de l'organisation a été bien récompensée par les sourires et la satisfaction des visiteurs.
- La participation à **la Strasbourgeoise** le 2 octobre : pour la 4ème année consécutive, le Cercle a participé à cet événement sportif et solidaire, pour se placer une nouvelle fois à la 2ème place du Challenge du nombre GROUPAMA catégorie Associations, avec 57 inscrits. Belle performance !
- **Viens voir** les 19 et 20 novembre : cette exposition qui a accueilli des artistes locaux et des environs a été d'une belle qualité, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux. La salle Saint-Etienne a servi d'écrin à ses belles réalisations qui pour un certain nombre ont trouvé preneurs auprès d'acheteurs conquis.
- La **fête de Noël** des enfants, le 3 décembre, a rassemblé les enfants de l'association pour un après-midi jeux, suivi d'un goûter à côté du sapin. Le Père Noël a eu le temps de passer et a fait pétiller les yeux des tout-petits !



Et en 2023 ?

Le Cercle pense reconduire une grande partie de ces événements.

D'ores et déjà la Bourse aux vêtements d'enfants et articles de puériculture est annoncée pour le 19 février.

Si tous les paramètres restent favorables, l'année se déroulera au rythme des manifestations habituelles, auxquelles vous êtes d'ores et déjà invités.

Annie MUTSCHLER

Le livre des « Hofname » est toujours disponible pour ceux qui sont intéressés par les maisons du village et leurs habitants. Renseignements auprès de Charles SPRAUEL : 03 88 64 22 48.



Manifestations Diverses & Vie Associative



Union Sportive Hindisheim

Une saison 2021/2022 synonyme de reprise

Après une saison blanche en 2020/2021, septembre 2021 marque le début d'une saison footballistique pleine. La saison 2021/2022 a été jalonnée par de belles performances pour nos équipes. Ainsi, l'équipe Fanion termine à une honorable troisième place sur le podium sous la houlette de Christophe CHRISTMANN et Julien SCHMITT. Son parcours en Coupe Centre Alsace s'est arrêté en 1/8ème de finale contre Sélestat. L'équipe 2, quant à elle, termine également en 3ème position en championnat. Les hommes de Pierre GAESSLER et Maxime WILL réussissent une très belle saison et un parcours en Coupe honorable en éliminant notamment le FCOSK06 qui évolue en R3 soit 5 niveaux au-dessus. Enfin, l'équipe 3 Séniors a effectué un excellent travail coaché par le duo Gérald et Stéphane, en terminant à la 5ème place de cette édition.

Nos 4 équipes, U6/U7 - U8/U9 - U10/U11, engagées en "foot animation", et encadrées par Elisabeth FREYD ont réalisé une très belle saison dans le cadre de l'apprentissage du football.

En foot compétition, les équipes au nombre de 3, U13 - U15 - U18, en entente avec le club voisin de Nordhouse sont chapeautées par Jean-Luc BOTTEMER. Elles ont également accompli un joli parcours de championnat.





Un nouveau Président depuis juillet 2022

Didier FOESSEL a repris le flambeau de Président à la suite de Serge VALLEE qui reste cependant Vice Président du Club. Le Comité actuel est composé de 19 membres.

Le 24 juillet, un fait marquant a perturbé le début de saison avec l'arrivée des gens du voyage sur les 2 terrains de l'US Hindisheim. Grâce à la mobilisation des élus locaux, les 2 terrains ont été libérés après 1 semaine. C'est grâce à la solidarité des clubs voisins que la saison a pu tout de même démarrer, de ce fait, l'US Hindisheim souhaite remercier chaleureusement les clubs d'Erstein, Nordhouse, Uttenheim, Gerstheim et Meistratzheim pour la mise à disposition de leurs installations.

Le Club a également fêté son 95ème anniversaire par une soirée concert de jazz de Matskat et Franck Wolf le 1er octobre dernier, avec la participation de MelodHin en 1ère partie. Ce concert était une réussite aussi bien pour les amateurs de musique que pour les organisateurs.

Après 2 ans d'arrêt, le loto du club a également pu reprendre et a été salué par une salle St Etienne comble.

A noter également, la création d'une équipe séniors féminine entraînée par Cédric KAYSER et Margot LIDY afin de promouvoir le football féminin à Hindisheim.



A.A.P.M.A. HINDISHEIM- LIMERSHEIM ASSOCIATION AGRÉÉE DE HINDISHEIM - LIMERSHEIM POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

2020, année de désillusion et de peines multiples pour des amis disparus et une année de rien pour notre association.

En 2021 règne encore la crainte du confinement à répétition et peu d'optimisme à l'adhésion de nos membres, avec la crainte d'une chute des cotisations.

Et puis vient cette année 2022, avec le constat que nos adhérents nous sont restés fidèles et qu'une fois de plus la progression est au rendez-vous.

Avec la sécheresse, les rivières Scheer et Andlau ont tellement souffert par la disparition de leurs eaux et causé une exceptionnelle et très forte mortalité de poissons et autres petites bêtes. Malgré les efforts de quelques gens très motivés par la récupération et le sauvetage de nombreux poissons déplacés vers des lieux plus favorables. Combien de temps faudra-t-il pour que revienne la vie piscicole ?

Et demain en 2023, il nous faut craindre les mêmes déceptions et désillusions, avec une sécheresse qui risque de se reproduire toujours et encore. Restons toutefois actifs pour que l'association puisse continuer à vivre à la veille de son 100e anniversaire.

Quelques actions d'entretien des étangs et du site de notre chalet ont fait participer nos membres à la vie de l'association et de belles journées de pêche ont agrémenté cette saison qui touche à sa fin.

Il faut noter la belle ambiance qui entoure nos manifestations, notamment lors des pêches des mardis ; mais aussi la belle entente des jeunes de l'école de pêche, qui pour la plupart sont licenciés à la Fédération Française de Pêche Sportive.

Et puis l'exceptionnelle performance de nos garçons qui ont participé au championnat de France de pêche au coup à Belfort soutenu par leurs moniteurs, le groupe Carbolino et Jean-Luc MISCHLER président de la section FFPS du Bas-Rhin, et tous nous adressons nos félicitations à Aurélien LOSSER et Bastien KAYSER qui plus que jamais sont motivés par de telles compétitions. Cette jeunesse qui s'intègre et participe de plus en plus à nos actions.

J'adresse mes remerciements à mon comité et aux amis-es proches pour leur effort donné à l'association et leur fort soutien qu'ils et elles m'apportent.

Le temps qui passe fera la destinée de l'association de pêche ; souhaitons-lui bon vent, avec encore l'espoir de belles pêches sur une Andlau bientôt réhabilitée par les travaux toujours en cours.

Un grand merci à ceux qui soutiennent les associations.

Joseph FENDER, président de l'AAPPMA



Manifestations Diverses & Vie Associative

Association Fruits Fleurs Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim

En cette année 2022, l'ensemble des membres du comité et d'autres intervenants bénévoles de l'association Fruits Fleurs Légumes Nature Hindisheim Limersheim ont eu le plaisir de vous retrouver pour l'exposition annuelle le dernier week-end de septembre.

Les productions des vergers et jardins de Hindisheim et Limersheim ont pu être présentées dans une salle abondamment parées de travaux des écoles. Le week-end s'est achevé par la traditionnelle vente aux enchères des produits présentés. Ce temps fort de notre association est un moment au cours duquel nous avons à cœur de rappeler, encourager, voire accompagner ceux qui souhaitent cultiver leurs propres fruits et légumes.

Quelques semaines plus tard, la fête d'Halloween. A cette occasion, les enfants (et aussi quelques parents) ont pu sculpter une citrouille avant de partager une soupe aux potirons et des pâtisseries cuisinées par nos soins.

Tout au long de l'année, nous proposons des cours de taille d'arbres fruitiers et d'ornements. Ces cours se tiennent dans nos vergers école, à Hindisheim, à Limersheim ou dans les vergers de particuliers qui nous les mettent à disposition le temps du cours. Nous nous retrouvons aussi régulièrement, simplement dans nos vergers pour les développer et les entretenir. Ce sont des moments conviviaux et riches en partage de connaissances.

Si vous souhaitez nous soutenir et devenir membre, alors n'hésitez plus, contactez-nous par mail à l'adresse suivante : arboriculture-hindisheim-limersheim@laposte.net



Manifestations Diverses & Vie Associative



Les SAPEURS-POMPIERS DE HINDISHEIM



Les SAPEURS-POMPIERS DE HINDISHEIM

Nous avons la chance de pouvoir compter à Hindisheim sur une section locale des Sapeurs-Pompiers volontaires.

Cette section est adossée à une Amicale, financée par une subvention annuelle de la Commune pour services rendus, mais surtout par des actions comme la vente de calendriers.

Les habitants sont d'ailleurs chaleureusement remerciés pour l'excellent accueil réservé aux Sapeurs-Pompiers lors de la vente de leurs calendriers 2023. Ces calendriers resteront disponibles au secrétariat de la mairie.

Côté recrutement, la section -d'une moyenne d'âge assez jeune- a besoin de renforts. Elle accueille donc tous candidats. Devenir Sapeur-Pompier volontaire est un engagement exaltant et quotidien au service des autres, qui démontre que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Alors pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à contacter le responsable de section M. Gérard ZAEGEL (Tél 06 48 07 41 46) ou via la commune (mairie@hindisheim.fr)



Manifestations Diverses & Vie Associative

MélodHin

MélodHin sort son premier CD

Groupe vocal d'inspiration anglo-saxonne créé en 1998 à Hindisheim, notre ensemble est actuellement composé de 15 chanteurs, des femmes et des hommes unis par la passion du chant.

L'année 2022 a été riche en activités pour MélodHin puisque dès le début de l'année les choristes ont enregistré à Hindisheim, puis en studio, leur premier CD de chants de Noël. Une fois la maquette finalisée, les disques pressés, la vente peut commencer ! Vous cherchez une idée cadeau pour Noël ? Leurs CD sont en vente à la mairie ou auprès des choristes au prix de 10 € pièce.

Retrouvez MélodHin : sur Internet : <http://www.melodhin.fr>
sur Facebook : <http://www.facebook.com/melodhin>

Contact : Henri HEBTING, Chef de Chœur
06 08 02 01 85 melodhin@gmail.com



2022 a aussi été marqué par la participation à la fête de la musique à Hindisheim le 23 juin, un concert caritatif pour l'Ukraine à Plobsheim le 26 juin et la soirée jazz pour les 95 ans de l'USH le 1er octobre dernier. De très beaux moments musicaux en attendant leurs concerts de Noël à Sélestat, Gengenbach, Plobsheim et Fegersheim. En 2023 MélodHin aura 25 ans, d'autres surprises vous attendent !

Frédérique CROIZET

Donneurs de Sang



Le don de sang, c'est maintenant !

L'organisation des collectes de sang reste un enjeu vital, car les besoins ne vont pas en diminuant : chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires en France pour soigner et sauver un million de malades et accidentés par an. Donner son sang est un acte citoyen et solidaire.

Dans ce contexte, on mesure le rôle des associations qui organisent ces collectes et œuvrent en faveur du don de sang.

C'est donc toujours avec la même convivialité que l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de HINDISHEIM a organisé en 2022 ses collectes. Le succès était au rendez-vous, sauf la collecte du mois de juin qui a dû être annulé faute de personnel médical suffisant. En tous cas, un très grand merci à tous !

Pour 2023, l'Amicale locale espère pouvoir compter sur la même mobilisation. Sous la présidence de Pascal NOTHISEN, le comité est actuellement composé des membres suivants : Matthieu BAPST, Frédéric BLUMSTEIN, Philippe GRAF, Bernard HEITZ, Marie-Noëlle LAUER, Cathie NOTHISEN, André ROHMER, Bernadette SPISSER et Jérôme ZAEGEL. N'hésitez pas à prendre contact avec un des membres si vous souhaitez renforcer nos rangs.

MERCI de donner un peu de temps pour sauver des vies, MERCI à toutes les personnes en bonne santé de participer aux collectes de sang organisées en 2023, au Club-House de l'USH de 17h à 20h :

- **Vendredi le 27 janvier (suivie sous réserve de l'Assemblée Générale)**
- **Vendredi le 9 juin (collation grillades)**
- **Vendredi le 8 septembre (avec knacks)**
- **Vendredi le 17 novembre (avec soupe aux pois & saucisse)**



Renseignements complémentaires sur le site Internet :

<https://adsb-hindisheim.asso-web.com>

<https://dondesang.efs.sante.fr>





Manifestations Diverses & Vie Associative

TUKUDA

HINDISHEIM soutient TUKUDA

Notre quota d'enfants à aider dans les tribus alentour de TUKUDA avait été fixé à cinquante, chiffre pour lequel nous nous sommes engagés et limités, en considération de nos capacités, réduites pour notre petite équipe au sein d'ENFANTS ESPOIR DU MONDE, notre association mère (> www.eedm.fr).

Ce quota est toujours bien rempli et occupé malgré l'essor économique en INDE, car cette région d'ODISHA, une des plus pauvres de ce vaste pays-continent d'un milliard trois cents millions d'habitants, reste encore très défavorisée surtout lorsqu'on accède aux territoires retirés des tribus adivasies, d'où sont issus nos petits protégés.

Les nouvelles qui nous parviennent indiquent que les enfants vont bien et progressent, par contre l'inflation y est galopante et notre aide est toujours attendue avec gratitude. Si le gouvernement accorde à présent une aide, elle se résume aux fournitures alimentaires de base (riz, légumineuses, huile: le frugal repas quotidien de la plupart des indiens non nantis)- ainsi il n'y a plus de famine en INDE- mais c'est tout. Pour les extras (vêtements, scolarité, hébergement, loisirs, personnel, etc.) c'est nous.

Notre dernière visite sur place date de quatre ans, début 2019. A présent que la pandémie de Covid est mieux maîtrisée, nous avons prévu de nous y rendre pour retrouver à la fois les enfants et nos correspondants: vérification du bon usage de notre aide, de la bonne santé et de l'épanouissement des enfants, mais aussi être informés des besoins à satisfaire, urgents, non urgents, une liste nous attend déjà...

Nous sachant venir bientôt, on nous a informé que la situation était devenue plus mouvante en quatre ans, des secteurs ne sont plus un gros souci, mais de nouveaux se révèlent, plus nécessaires, parfois complexes, toujours concernant des besoins liés aux enfants défavorisés de ces tribus.

Nous reviendrons avec une analyse de la ou des situations rencontrées, et notre petit comité villageois hindisheimois (dont un couple de Limersheim, car ce village frère nous soutient également bien généreusement) décideront des mesures à prendre. Retour prévu fin février 2023.

André SIMON





Vaincre la Mucoviscidose



20 ANS de PROGRES : le dépistage néonatal systématique

La date officielle du dépistage néonatal systématique de la mucoviscidose, date de 2002. Cela fait donc 20 ans cette année. Pourtant la maladie découverte en 1979 n'était pas diagnostiquée systématiquement à la naissance. Ce progrès a permis la prise en charge plus rapide des soins et des traitements pouvant améliorer l'espérance de vie des personnes affectées par cette maladie.

GENERALISATION D'UN NOUVEAU TRAITEMENT : LE KAFTRIO

Depuis 2020, certains patients répondant aux critères d'éligibilité peuvent bénéficier de ce traitement qui change complètement leur vie quotidienne. Rien de plus parlant que leur propre témoignage :

- Après une hospitalisation de 2 jours j'ai commencé mon traitement, et au bout de 24 heures j'ai senti les premiers effets « j'ai gagné en capacité respiratoire, je ne tousse plus, je reprends du poids, j'ai senti mon corps revenir à la vie » (Alexandre)
- Aujourd'hui je peux souffler sans souffrir. J'étais en détresse respiratoire depuis 30 ans. Mon VEMS s'est stabilisé à 77%. Je vais reprendre mes projets délaissés ou abandonnés. (Manu)
- J'étais très loin d'imaginer l'impact absolument dingue du traitement avec l'arrivée du Kaftrio dans ma vie. L'arrêt de perfusions, une hausse de ma capacité respiratoire, retrouver une activité physique et une prise de poids. L'espoir suscité par ces nouvelles thérapies sont énormes. Je sais aussi que nous ne sommes pas pour autant guéris (Germain)

Continuons à soutenir la recherche médicale sur les nouvelles thérapies pour soigner les maladies de la mucoviscidose. En 2022, 53 projets ont été validés et financés à hauteur de près d'un million d'euros. Continuez à soutenir l'Association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE par des dons réguliers ou occasionnels. Vous permettrez ainsi d'agir dans la durée pour aider les patients, améliorer les soins, soutenir la recherche.

Pour toute question et information vous pouvez vous adresser à :

Claude et Geneviève IPPOLITO

14 rue des Alouettes 67150 HINDISHEIM tél. : 0388641657

L'Association Sports Loisirs et Culture de Hindisheim « Comité des Fêtes »

Après une année difficile liée au COVID, nous avons pu cette année nous retrouver en mars (assemblée générale) et en octobre. Ces rencontres permettent à chaque association d'échanger et de donner des informations quant à leurs manifestations ou autres actions passées ou à venir. C'est aussi à ce moment-là que nous mettons à jour le calendrier des fêtes qui vous est transmis par le biais du site internet et dans les différents bulletins d'informations.

Le 13 juillet a eu lieu le traditionnel feu d'artifice. La liberté étant le symbole de cette manifestation, pendant le tir, Jean-Lin a fait retentir La Marseillaise, suivi de l'hymne ukrainien interprété par Milana, ukrainienne de 15 ans. Durant la soirée, nous avons pu découvrir les prestations musicales de Nicolas Massenez, chanteur guitariste habitant de notre village et de Jean-Lin. Merci aux artificiers et à l'amicale des sapeurs-pompiers pour la gestion de la buvette et de la restauration.



Photo-souvenir avec la famille ukrainienne hébergée à Hindisheim : M. et Mme Hayrapetyan et leurs enfants souhaitent adresser un message de chaleureux remerciements pour toute la solidarité et le soutien à leur égard depuis leur arrivée.



La Chorale Ste Cécile

La fin de l'année 2021 laissait entrevoir un ralentissement voire la disparition de cette pandémie. Mais un certain relâchement des mesures de précaution en fin d'année a entraîné une nette reprise de celle-ci dès les premiers jours après le nouvel an.

Même si l'enchaînement des offices religieux n'a pas été modifié, le Covid 19 a néanmoins occasionné des perturbations dans notre fonctionnement. Aux périodes à fort risque, certains de nos choristes souvent les plus âgés se sont abstenus de venir chanter le dimanche. Tant à l'église qu'aux répétitions nous avons maintenu le port des masques malgré les gênes occasionnées.

Aux messes interparoissiales : messes de familles, profession de foi... un grand nombre de choristes des paroisses associées sont venus renforcer notre chorale. Cela était possible du fait que notre église est très vaste et permettait la mise en place de la distanciation. La démarche inverse fonctionne tout aussi bien. Nos choristes ont pris l'habitude de se rendre dans l'une des quatre autres églises à l'occasion d'un office commun. Les programmes des chants sont transmis et suivis de répétitions communes. Ce regroupement nous permet de proposer un programme de chants plus variés et bien sûr polyphoniques.

Au cours du printemps, les messes et les offices religieux ont été un peu plus espacés pour permettre à notre prêtre, Père Etienne de pouvoir un peu ralentir son activité et se ménager, suite à un sérieux soucis de santé.

Finalement, au cours de l'été, ce dernier a demandé à l'évêché de pouvoir prendre sa retraite. La demande a été acceptée. Le 18 septembre, il a célébré sa dernière messe dans notre église paroissiale. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié, offert par le Conseil de Fabrique lui a permis de rencontrer une dernière fois les paroissiens de toute la communauté de paroisses. Nos choristes déplorent vivement son départ. Père Etienne, durant sept ans, nous a témoigné son soutien et délivré ses conseils si précieux. Il possédait une voix très sûre et pouvait entonner sans le soutien d'un instrument de musique.

Le 25 septembre, le Père Marc D'Hooge, son remplaçant, a pris ses fonctions de pasteur de notre communauté de paroisses au cours de sa première messe célébrée à Nordhouse. Nous allons le découvrir progressivement.

Notre chorale est prête à accueillir toute personne intéressée à se joindre à notre groupe vocal. Nous répétons tous les mardis soirs de 20 h 15 à 22 h au Foyer.

Pierre Welterlin



Bon à savoir :

DISPOSITIF DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE L'HABITAT PATRIMONIAL

La Collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ont décidé de consolider leur intervention dans la sauvegarde et la valorisation de l'habitat patrimonial. Elles proposent à cet effet un accompagnement technique (via le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et financier.

Qui peut en bénéficier ?

Les résidences principales datant d'avant 1948, occupées par leur propriétaire ou mises en location par un bailleur ou une association.

A quelles conditions ?

Les aides sont accessibles aux propriétaires sans plafond de ressources. L'aide de la CeA, plafonnée à 10 000 € par logement, se cumule avec l'aide locale.

Pour tous renseignements :

Collectivité européenne d'Alsace - Strasbourg, tél 03 69 49 39 29

www.bas-rhin.fr/dispositif-sauvegarde-et-valorisation-l-habitat-patrimonial

www.caue-alsace.com

STATIONNEMENT DES VEHICULES

Devant des stationnements de véhicules de plus en plus intempestifs, il semble nécessaire de rappeler quelques règles civiques et d'appeler à garer les véhicules autant que possible dans les cours ou garages privés

Rappelons que le stationnement devient une infraction au Code de la route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture. Les trottoirs étant affectés à la circulation des piétons, l'arrêt et le stationnement sur un trottoir constitue sauf autre prescription une infraction passible d'une contravention de 2e classe !



Par ailleurs, le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours est considéré comme abusif. Outre l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule, ces faits sont également susceptibles d'une contravention de 2e classe.



Nouveau correspondant de presse : Véronique PRADEAU 

Nouvelle adresse courriel : mairie@hindisheim.fr



AVIS AUX RIVERAINS RUE/IMPASSE DU MOULIN, DEBUT DE LA RUE DE L'ETANG ET RUE DE LADÎME

De nouveaux travaux de voirie sont programmés à partir de février-mars 2023, destinés à renforcer le réseau électrique, rénover l'éclairage public et à enfouir certains réseaux dits secs (téléphone). Des restrictions de circulation et de stationnement seront par conséquent à prévoir sur quelques semaines, merci de votre compréhension.



INFOS DIVERS

Les biodéchets : un levier de réussite.



Voilà maintenant un semestre que votre commune s'est lancée avec **succès** dans le tri des déchets alimentaires. En effet, les chiffres nous indiquent que près **d'une tonne** par mois de biodéchets sont collectés à Hindisheim.

Sur les quelques **700** foyers à Hindisheim, environ **30%** de la population utilise ce nouveau service. Si vous n'avez pas encore franchi le cap, n'hésitez pas à vous rendre dans votre mairie ou au service de la gestion des déchets* pour récupérer votre « kit biodéchets ».

Le geste de tri se simplifie et le service d'adapte !

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et notre climat. Nous en sommes tous les acteurs. Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le **1er janvier 2023** avec l'acceptation de tous les **emballages plastiques** dans nos bornes de tri.

Ainsi, vous pourrez mieux trier et réduire la quantité de déchets dans votre poubelle en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc...

Une seule phrase à retenir : **tous les emballages plastiques et les papiers/cartons se trient.**



*2 rue du Couvent 67150 ERSTEIN – Tél : 03 88 64 66 71

ADOPTONS LE RÉFLEXE TRI !

NOUVEAU TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

VERRE

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

PAPIER ET EMBALLAGES EN CARTON

DÉCHETS MÉNAGERS

VERRE

PLASTIQUE & MÉTAL

PAPIER & CARTON

SETEZ LES BIEN VIDÉS, ET INUTILE DE LES LAVER!

EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES, ET NON EMBÔTÉS !

? EN CAS DE DOUTE : CONTACTEZ LE SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES : 03 88 64 66 71 / SERVICE.OM@CC-ERSTEIN.FR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANTON D'ERSTEIN

TABAC STEPH'



118 rue de la Gare à HINDISHEIM
Tél. 03 88 64 24 33

En 2020, nous avons démarré une nouvelle rubrique destinée à présenter les commerçants du village. Cette année, nous avons rencontré Stéphane WALTER et sa compagne Marilyn, qui tiennent le bureau de tabac installé de longue date rue de la gare, en face de la mairie.

« C'était le grand rêve de Stéphane », indique d'emblée Marilyn : l'occasion s'est présentée en 2018, lorsque ce commerce était en vente, et cela tombait à point nommé après un licenciement économique. Le couple a donc démarré cette activité le 1er septembre 2018, pour la Fête des Récoltes.

Pas de regret depuis lors, ils ont été très bien accueillis dans le village et le succès est au rendez-vous sur cette route très passante. La dynamique est là. Seule petite anicroche, la difficulté parfois à faire comprendre à certains clients les contraintes réglementaires auxquelles ils sont soumis, par exemple pour les services postaux, ou les jeux et le tabac qui sont interdits de vente aux moins de 18 ans.

En tous cas, parler de « commerce de proximité » prend tout son sens car TABAC STEPH' propose de nombreux services : tabac, presse, carterie-papeterie, jeux FDJ PMU, paiements de proximité et amendes, relais Pickup, services postaux affranchissement, dépôt de pain...

Horaires d'ouverture :

- Le Lundi et mardi de 7h à 12h et de 14h à 18h30
- Le Mercredi de 7h à 12h
- Le Jeudi et Vendredi de 7h à 12h et de 14h à 18h30
- Le Samedi et Dimanche de 8h à 12h.



Deux Restaurants à Hindisheim

HINDSERHOF « La Cour de Hindisheim » restaurant alsacien
249 rue de l'église - Tél. 03 89 96 17 41 <https://hindserhof.fr>



LA MAMMINA restaurant-pizzeria
4 rue de la Kaltau - Tél. 03 88 64 12 96
<https://fr-fr.facebook.com/lamamminahindi>

Commerces de proximité

ATELIER COIFFURE

Activité : Coiffure
Adresse : 116, Rue De La Gare 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 68 55 57

AUTOMOBILES HINDISHEIM

Activité : Entretien et réparation automobiles
Adresse : 287a, Rue De La Gare 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 97 76

BLUMSTEIN

Activité : Boucherie, charcuterie et traiteur
Adresse : 110, Rue Principale 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 27 96

CREDIT MUTUEL

Activité : Banque
Adresse : 239b, Rue Du Château 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 12 03 65

FLEURS BARTHEL

Activité : Horticulteur- fleuriste
Adresse : Rue Des Vergers 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 38 06 57

Ouvertures saisonnières à HINDISHEIM :

GAESSLER

Activité : Entreprise horticole
Adresse : 301, Rue Gare 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 32 00

GARAGE ALLHEILIG

Activité : Entretien et réparation automobiles
Adresse : 11, Rue de l'Étang 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 06 40

HINDSERHOF

Activité : Restaurant
249 Rue de l'Église, 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 89 96 17 41

LA MAMMINA

Activité : Restaurant
Adresse : 4, Rue De La Kaltau 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 12 96

PROXI

Activité: Supérette
Adresse: 146A Rue Principale, 67150 Hindisheim
Téléphone: 03 88 75 01 04
Le Proxi de Hindisheim, vous propose la livraison de vos courses à domicile.

SCHIERER ROGER

Activité : Boulangerie-pâtisserie
Adresse : 233, Rue Du Chateau 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 14 37

TABAC STEPH

Activité : Tabac - presse
Adresse : 118, Rue De La Gare 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 24 33

TAXIS HINDISHEIM

Activité : Taxis
Adresse : 285a, Rue Du Fosse 67150 Hindisheim
Téléphone : 03 88 64 30 92

Tous commerces et entreprises consultables sur le site de la commune
www.hindisheim.fr



Commerces ambulants - Place du 26 Novembre

Ma Chouette Crêperie

Activité: Crêperie
Le Lundi après-midi jusqu'à 20h
Téléphone : 06 83 60 97 34

Bistrot de Village

Activité: Bar Truck Ambulant
Saison estivale
Téléphone: 06 79 74 99 98

PIZZ aux Délices des Papilles

Activité: Pizza et Tartes Flambées
Le Mardi de 18h à 20h
Téléphone : 06 83 60 97 34



Calendrier des Fêtes 2023

JANVIER 2023

Vend	6 janv	Vœux du maire + benne à papiers
Sam	7 janv	Benne à papiers
Dim	8 janv	Fête des seniors
Vend	27 janv	Collecte de sang + Assemblée Générale

FEVRIER 2023

Dim	4 févr	Challenge hiver gymnastique
Vend	10 févr	Assemblée générale association fruits, fleurs et légumes à Limersheim
Dim	12 févr	Bourse de la pêche
Dim	19 févr	Bourse périculture
Sam	25 févr	Soirée « après ski » de l'USH

MARS 2023

Sam	11 mars	Ouverture de la pêche
Jeud	16 mars	Assemblée Générale et réunion du Comité des fêtes
Dim	19 mars	Concert de printemps
Sam	25 mars	Soirée alsacienne « Frierjohr fer unseri sproch »

AVRIL 2023

Dim	2 avril	Pêche à l'américaine
Vend	7 avril	Benne à papiers
Sam	8 avril	Benne à papiers + Osterputz
Dim	9 avril	Fête de Pâques
Dim	16 avril	Marché aux puces
Dim	23 avril	Pêche à l'américaine

MAI 2023

Lun	1er mai	Marche du Comité des fêtes + marche de la pêche
Sam	6 mai	Soirée tartes flambées
Dim	7 mai	Ouverture de l'étang
Lund	8 mai	Inauguration de la borne de la 2ème DB
Sam	13 mai	Soirée tartes flambées

JUIN 2023

Mard	6 juin	Assemblée Générale de l'USH
Vend	9 juin	Collecte de sang
Dim	11 juin	Fête Dieu
Vend	16 juin	Kermesse de l'école élémentaire
Sam	17 juin	Marche gourmande de l'USH
Sam	24 juin	Taille en vert
Dim	25 juin	Fête patronale ?

JUILLET 2023

Vend	7 juil	Benne à papiers
Sam	8 juil	Benne à papiers
Jeud	13 juil	Feu d'artifice
Dim	23 juil	Pêche à l'américaine

AOÛT 2023

Dim	20 août	Pêche à l'américaine
-----	---------	----------------------

SEPTEMBRE 2023

Sam	2 sept	Fête des récoltes d'antan
Dim	3 sept	Fête des récoltes d'antan
Vend	8 sept	Collecte de sang
Sam	9 sept	Matinée d'inscriptions du Cercle Saint Etienne
Sam	16 sept	Soirée de l'USH

OCTOBRE 2023

NOVEMBRE 2023

Mer	1 ^{er} nov	Cérémonie au monument aux morts / Messe de Toussaint
Vend	17 nov	Collecte de sang

DECEMBRE 2023

Vend	2 déc	Collecte de sang
Sam	24 déc	Messe et veillée de Noël

